

**GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE « PROGRAMMATION » — Séance du 25 octobre 2006**

Présidence

M. Jean-Pierre CAFFET
Adjoint au Maire de Paris chargé de l'Urbanisme et de l'Architecture

Participants

M. Jean-François LEGARET
Maire du 1^{er} arrondissement

M. Alain LE GARREC
Conseiller de Paris

M. Emmanuel CALDAGUES
Adjoint au Maire du 1^{er} arrondissement

RATP
M. Raphaël RENÉ-BAZIN
M. Denis MASURE
SEM Paris-Centre
M. Thierry WAHL, Directeur Général
Espace Expansion
Mme Marguerite DES CARS
Forum des Images
M. Glenn HANDLEY

Conseil de quartier des Halles
Mme Dominique GOY-BLANQUET

Conseil de quartier Saint Germain l'Auxerrois
Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES

Amicale des Locataires du 118 rue Rambuteau
M. Bernard BLOT

Association « Accomplir »
M. Gilles POURBAIX

Association « ChanDanse des Sourds »
Mme Fanny CORDEROY DU TIERS
Mme Armelle RICCIO
Mme Valérie HEME
M. Alban LEDUC
M. Thomas HILLYARD
M. Mitrov ANDROV

Association « Glob'Halles »
Mme Dominique MAGNIETTE

Association « Les Bachiques Bouzouks »
Mme Élisabeth BOURGUINAT

Association « Paris des Halles »
M. Olivier PERAY

Association « Tam-Tam »
M. Fabrice PIAULT

Association « Vivre le Marais »
Mme Isabelle THOMAS-LE DORÉ

Agence SEURA
M. David MANGIN
M. Jean-Marc FRITZ
Mme Eurylice RONCEN
BE BÉRÉNICE
M. Jérôme MASSA
COTEBA
M. Jean-Baptiste REY

Conseil de Quartier Montorgueil-Saint-Denis
M. Fabien SARFATI

Association de Défense
des Riverains Châtelet-les Halles
M. Jacques CHAVONNET

Centre commercial des Halles
M. Stéphane ROMBAUTS

Collectif Beaubourg les Halles
M. Alexandre MAHFOUZ

Comité de Soutien et de Promotion
du Jardin d'Aventure des Halles
Mme Barbara BLOT

Conseil syndical des 5-7 rue des Innocents
M. Jean-Pierre MARTIN

EPPPUR
Mme Camille GARDESSE
M. Pierre DI MEGLIO

FCPE1234
M. Régis CLERGUE-DUVAL

Collectif « Parole des Halles »
M. Pierre GRENET

GIE du Forum des Halles
M. André LABORDE

Institut d'Urbanisme de Paris
Mme Jodelle ZETLAOUI-LEGER

Paroisse Saint-Eustache
M. Luc FORESTIER

Cabinet du Maire de Paris
M. Didier BAILLY

Cabinet de M. Jean-Pierre Caffet
M. Renaud PAQUE

Cabinet de Mme Lyne Cohen-Solal
M. Éric OSMOND

Secrétariat Général
M. Frédéric LUCCIONI

Direction de l'Urbanisme
Mme Catherine BARBÉ
Mme Véronique FRADON
M. François BODET

Union départementale CFE-CGC de Paris
M. Paul GROS

Cabinet de M. Christophe Girard
Mme Anne PERROT

Cabinet du Maire du 1^{er} arrondissement
M. Benoit BOUANCHAUD

Direction des Affaires Culturelles
M. François DUMAIL

Direction du Développement Économique
et de l'Emploi
Mme Nadia BAYAN

M. Jean-Pierre CAFFET (Président – adjoint au maire de Paris, chargé de l'architecture et de l'urbanisme)

Je vous propose de commencer cette réunion en vous indiquant que si on pouvait terminer vers 20h30, c'est-à-dire que nous avons deux heures, deux heures et demie... deux bonnes heures ou deux bonnes heures et demie de discussion devant nous, voilà ! Ça nous permettra de ne pas veiller trop tard. Il n'y a pas de truc particulier ce soir à la télévision, si j'ai bien compris, ni de réunion publique... donc, bon ! *A priori*, tout le monde pourrait rester là jusqu'à 20 heures ou 20 heures trente.

Alors, nous entamons donc, après notre dernière réunion, celle du 12 octobre il y a maintenant une quinzaine de jours, et dont le compte-rendu va être mis sur Internet – il est en cours de finalisation de la rédaction. C'est un compte-rendu qui est exhaustif, c'est-à-dire qu'il y a à peu près l'intégralité, je dirai même l'intégralité – pas à peu près – des interventions et des réponses qui ont été faites. Donc, ce compte-rendu va être mis sur Internet. Le PowerPoint de notre dernière réunion l'a également été, donc, *a priori*, tous les documents seront disponibles.

C'était – je vous le rappelle – le 12 octobre dernier, une séance d'introduction à la concertation proprement dite sur le « Carreau » – je dis le « Carreau » entre guillemets, mais j'en ai parlé au maire très récemment, qui m'a dit que, finalement, il tenait à ce terme, non pas parce qu'il évoquait un bâtiment que vous avez pu voir sur un certain nombre de documents, mais que, pour lui, c'était en fait une référence historique. Donc, si vous voulez, j'utilise ce vocable de « Carreau », qui a été contesté la dernière fois, avec les guillemets d'usage, parce que c'est une référence... le « Carreau Baltard », le « Carreau des Halles », parce que c'est une référence historique. Donc, ne voyez pas malice si je continue à utiliser ce terme, encore une fois entre guillemets, au cours des réunions que nous aurons.

Donc, c'était une réunion de présentation générale, avec les trois thématiques qui doivent principalement nous occuper : celle bien évidemment de la programmation, et nous commençons aujourd'hui par une première séance de programmation ; celle sur les circulations verticales et celle, après, sur la conception générale, si vous voulez, du bâtiment, ses caractéristiques architecturales, etc.

Ce que nous avons essayé de faire aujourd'hui, à part le petit document de présentation qui vous a été envoyé et qui figure lui aussi sur Internet, c'est de procéder à un recensement le plus exhaustif possible des différentes surfaces, celles qui sont impactées par le projet et qui ont vocation à disparaître, et pas simplement d'ailleurs en raison du bâtiment. Il est aussi question, dans ce document, des surfaces qui sont amenées à disparaître compte tenu des modifications qui pourraient intervenir dans la voirie souterraine, des trémies, etc. Sont recensés également les projets en cours à l'intérieur du Forum, et notamment sur les équipements publics, et puis, bien évidemment, il y a une première esquisse qui résulte d'ailleurs de discussions que nous avons eues d'ores et déjà entre nous, une première esquisse donc d'une programmation qui pourrait venir s'implanter dans le futur bâtiment et dont vous avez l'état actuel.

Dans ce document, d'ailleurs, figurent un certain nombre de questions qui sont complètement ouvertes. Ce que je vous propose, c'est que nous puissions avoir une présentation maintenant rapide, à partir d'un PowerPoint, de l'état des lieux, de là où nous en sommes, du bilan qui a été fait justement sur ces différentes surfaces, et qu'ensuite, nous puissions avoir notre discussion traditionnelle.

Nous sommes accompagnés par le cabinet Bérénice, qui est un bureau d'études qui a mené un certain nombre de travaux justement et de réflexions sur l'état des lieux, les commerces, etc., et qui pourra, bien évidemment, intervenir en tant que de besoin.

Je passe la parole à M. BODET pour une courte présentation de l'introduction.

M. François BODET (direction de l'urbanisme)

Merci, monsieur le maire. Dans un premier temps de cet exposé, on va examiner quelles sont les ressources en surfaces nouvelles qui sont disponibles pour le jeu auquel on va se livrer ensuite, c'est-à-dire la proposition d'un certain nombre d'équipements nouveaux ou d'extensions.

Les surfaces disponibles ou susceptibles de le devenir ont quatre origines dans le cadre du projet :

Il s'agit dans un premier temps de surfaces qui sont libérées par des équipements publics existants, mais qui ont été transférés ou qui doivent être transférés, enfin qui ont été transférés sur d'autres sites. Ça concerne, d'une part, l'ancienne maison des associations qui est d'ores et déjà intégrée dans l'opération d'extension du Forum des Images. Ensuite, dans ce type de surface, nous avons l'ancienne maison des conservatoires qui présente une surface de 1 600 m² environ ; la maison des conservatoires a été transférée dans le sixième arrondissement.

Ensuite, il y a des surfaces qui vont pouvoir être libérées au titre de la restructuration des voiries souterraines :

Le barreau nord-sud. Le barreau nord-sud doit être neutralisé. Il se trouve au niveau -2 du Forum. La surface figurée en rouge sur le plan représente une surface de 3 150 m² qui pourraient être affectés à d'autres usages. Compte tenu de sa situation, de son enclavement, des conditions de sa desserte, il a été proposé une orientation privilégiée pour le commerce.

Ensuite, nous avons les trémies qui doivent être fermées pour permettre la réalisation du jardin de 3,5 ha :

La trémie « Berger » (en rouge) qui présente un potentiel d'environ 1 500 m² et dont l'affectation aux locaux techniques pour les parcs et jardins, les locaux nécessaires au fonctionnement du jardin, a été proposée ;

De la même manière, ce volume et le suivant, donc qui est issu de la trémie « Coquillière », ce sont des volumes qui sont enclavés, difficilement accessibles, qui ne présentent pas d'éclairage naturel et dont le réaménagement est conditionné par de fortes contraintes.

Dernier volume de ce type : la trémie « Coquillière » qui présente un volume plus important d'environ 1 850 m² et pour laquelle, compte tenu de ces contraintes que je rappelle, il est proposé... (Enfin, c'est à l'étude plus exactement !) l'implantation d'une déchetterie dans la partie triangulaire qui se trouve la plus à droite, et puis le volume qui se trouve derrière la piscine, il est envisagé ou proposé que ce volume soit dans un premier temps non affecté, et qu'il soit réservé à une extension future éventuelle de la piscine.

Ce sont les deuxièmes types de surfaces qui sont mis en jeu. Troisième type de surfaces, ce sont les surfaces qui sont susceptibles d'être libérées au titre de la restructuration des accès. Alors, on est dans un exercice un peu difficile, puisque là, une fois encore, c'est un sujet sur lequel on n'a pas d'éléments à vous présenter encore – ça viendra normalement assez rapidement. Ce que l'on peut dire, c'est que ces surfaces susceptibles d'être libérées résultent de... pourraient résulter – tout cela est au conditionnel – de l'aménagement d'un nouvel accès au droit de la place Marguerite de Navarre et de transformations sur les circulations existantes au sein du Forum, des niveaux souterrains du Forum. Et c'est un potentiel qui a été estimé à environ 1 250 m².

Enfin, le dernier potentiel sur lequel on peut travailler, c'est évidemment les surfaces qui pourront être créées dans le Carreau.

Rapidement, ce plan qui vous rappelle quelle est l'emprise maximale qui est prise en compte aujourd'hui pour le Carreau, et puis quels potentiels on a identifiés à partir d'une approche qui est purement architecturale, en termes de capacités ; ce sont des images que vous avez déjà vues le 12 octobre et les couleurs ne préjugent absolument pas du type de destination de ces locaux, mais qui montrent que l'on trouve, en respectant les contraintes qui ont été évoquées la dernière fois, entre 11 000 et 15 000 m² de surface utile à l'intérieur du périmètre du Carreau.

Voilà pour les surfaces disponibles. Alors, sur la base de ce potentiel, à partir de ce potentiel et à partir également des grandes orientations qui ont été rappelées dans les séances précédentes, nous nous sommes livré à un exercice : la construction d'une hypothèse de programmation pour le coût du Carreau qui nous semble avoir comme caractéristique de présenter un certain équilibre entre, d'une part, ce qui concerne plutôt un rayonnement métropolitain et plutôt un rayonnement local – sachant que, finalement, il y a des tas d'équipements qui jouent sur les deux tableaux – et, d'autre part, entre ce qui relève d'activités publiques et ce qui relève d'équipements privés.

Donc, qu'est-ce qu'on pourrait mettre dans le Carreau ?

D'abord, un pôle de services métropolitains, ou à rayonnement métropolitain, qui pourrait associer une antenne jeune pour 350 m² et des services publics divers – on a listé : une antenne de l'office du tourisme, peut-être un accueil RATP... Tout cela pour 400 m² environ.

Ensuite, on pourrait trouver une programmation commerciale, donc dans une fourchette qui pourrait varier entre 5 700 m² et 8 000 m², et qui inclurait les 2 700 m² de commerces existants dans les pavillons Willerval, dont l'objectif du projet est de les reconstituer. Cette programmation commerciale spécifique, on a quelques idées, cela pourrait inclure une billetterie pour les spectacles, éventuellement l'activité de la Fnac qui est en dessous de vente de billets pour les spectacles, mais ça peut être autre chose ! Une offre diversifiée de restauration.

Alors, la surface qui est indiquée n'inclut pas les surfaces issues du barreau nord-sud dont je vous ai parlé tout à l'heure, c'est bien des mètres carrés dans le Carreau, dans les superstructures du Forum.

Ensuite, on aurait des éléments plus d'équipements publics, donc le conservatoire pour les quatre premiers arrondissements, pour lequel on prévoit une surface utile de 3 500 m² maximum. Une bibliothèque tous publics de 1 000 m² et un pôle de pratiques amateur dans lequel on retrouverait les activités de « Paris-Ateliers », c'est-à-dire l'ex-ADAC, et des salles de répétitions, le tout pour une surface de 1 500 m² environ.

Évidemment, ces deux derniers équipements ont une vocation à l'échelle du quartier ; ils sont évidemment ouverts aux usagers parisiens en général.

Alors, à partir de cette proposition de programmation, si on fait le bilan des surfaces nouvelles qui seraient créées à l'occasion de l'opération, tant dans le Carreau que dans les espaces souterrains du Forum, on arrive au bilan suivant... Alors, c'est un petit peu fastidieux :

Le forum des images passe de 5 860 m² à 7 920 m², ce qui se traduit par une augmentation de 2 000 m² de surfaces nouvelles – on a séparé les équipements publics des surfaces commerciales ;

La médiathèque musicale pourrait voir sa surface doubler ;

La bibliothèque passe de 350 m² à 1 000 m² ;

Le conservatoire passe de 1 400 m² à 3 500 m², soit une augmentation de 2 000 m² ;

L'antenne jeunes, création de 350 m² ;

Le pôle de pratiques amateur, si on prend en compte les actuels ateliers de l'ADAC, passe de 760 m² à 1 500 m² ;

La déchetterie aurait une surface de 1 100 m², c'est également une création.

On arrive à un bilan de 8 500 m² environ de surfaces d'équipements nouveaux.

En face, pour le commerce, on a :

Là on réintroduit les surfaces du barreau nord-sud, les 3 150 m² ;

Les surfaces qui résulteraient des restructurations dans les circulations intérieures, les 1 250 m² qu'on a évoqués tout à l'heure ;

Et puis, à l'intérieur du bâtiment, donc sur la base de la fourchette que j'ai évoquée de 5 700 m² à 8 000 m² dont on déduit les 2 700 m² existants, une augmentation entre 3 000 m² et 5 300 m².

Ce qui se traduit par un bilan total de surfaces de commerces nouvelles compris entre 7 400 m² et 9 700 m².

M. Jean-Pierre CAFFET

Donc, comme je vous l'ai indiqué, c'est une présentation qui traite de l'ensemble. On a essayé de recenser toutes les surfaces qui étaient impactées en fait par le projet des Halles, et donc avec des propositions, dont une bonne partie d'ailleurs ressort de la concertation et des discussions que nous avons eues jusqu'à présent sur ce qui pourrait venir s'implanter en surface. Vous voyez que la fourchette est de l'ordre de 11 000 m² à 15 000 m² au maximum, avec une répartition équipements publics et surfaces commerciales ; une partie d'ailleurs de ces surfaces commerciales, à hauteur de 2 700 m², provenant de la reconstitution de celles qui sont à l'heure actuelle localisées dans les pavillons Willerval et qui, dans le cadre du projet, sont amenées à disparaître.

Alors, ce que je vous propose, c'est qu'on ait l'échange le plus large sur cette première esquisse de propositions, que nous recensons les différents problèmes qui sont posés, les différentes suggestions qui pourraient être faites, sachant que nous avons une deuxième réunion « programmation » qui est prévue au cours du mois de novembre ou au tout début du mois de décembre, et toutes les questions que vous pourriez être amenés à poser, eh bien nous pourrions mettre à profit le délai entre cette réunion et la prochaine, de manière à pouvoir les étudier, les examiner, et bien évidemment, le cas échéant, y apporter un certain nombre de réponses. De toute façon, nous aurons une seconde réunion pour discuter de la programmation.

Voilà un petit peu, à la fois l'état des lieux de la réflexion et puis, en même temps, la méthode que je propose pour que nous puissions avancer. Écoutez, la discussion est ouverte, nous pourrions faire appel, comme je l'ai dit, au cabinet Bérénice s'il y avait des questions particulières et précises.

M. Glenn HANDLEY (Forum des Images)

Je suis chargé de la rénovation du Forum des Images et je souhaitais faire une petite rectification par rapport au tableau qui est dressé là, sachant que le projet qui est en cours actuellement et mené par la SEM Paris Centre, concerne la rénovation du Forum des Images et la création de la bibliothèque du cinéma, dans l'objectif de faire à terme une rue du cinéma. Donc, la surface existante du Forum des Images, c'est 5 140 m², avec à terme une surface de 5 800 m², et donc je pense qu'il faut déduire la surface de la bibliothèque du cinéma qui, elle, est issue de l'ancienne maison des associations. Merci.

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! On procédera à une rectification de ce tableau, et merci de la précision.

M. Gilles POURBAIX (association « Accomplir »)

Je voudrais poser une question qui concerne les trémies, parce que vous semblez considérer comme un élément de programme la trémie « Coquillière » et la trémie « Berger ». Or, avons-nous l'assurance, au jour d'aujourd'hui, que les deux trémies seront supprimées ? Depuis le début, on s'est entendu dire que la trémie « Coquillière » ne pouvait pas être supprimée, parce que c'est un accès de secours, donc où en sommes-nous ?

M. Jean-Pierre CAFFET

On va essayer de répondre au fur et à mesure des questions. Monsieur BODET, est-ce que vous avez une réponse précise sur cette question, sachant que de toute façon, nous rediscuterons bien évidemment des voiries souterraines et des trémies ? Moi, j'ai cru comprendre que c'était faisable, mais bon ! Est-ce qu'il y a des éléments nouveaux ?

M. François BODET

Non, je ne crois pas qu'il y ait des éléments nouveaux, c'est une hypothèse sur laquelle nous travaillons. Effectivement, la modification du fonctionnement de la voirie souterraine est soumise à l'accord de la préfecture de police qui, pour l'instant, ne s'est pas prononcée, mais elle n'a pas été formellement interrogée sur un projet bouclé. C'est une hypothèse sur laquelle on travaille.

M. Jean-Pierre CAFFET

La procédure préfecture de police, de toute façon, est incontournable et il faudra bien les interroger, donc... Bon ! Ça, on ne pourra pas y couper. Non, mais c'est sur la faisabilité technique, est-ce qu'il y a des éléments nouveaux qui sembleraient montrer qu'on ne pourrait pas la fermer pour des problèmes de sécurité ou d'autres ?

M. François BODET

Non, il n'y a pas d'élément technique nouveau qui s'opposerait à la fermeture de cette trémie.

M. Alain LE GARREC (président SEM Paris-Centre)

Il n'y a pas d'élément nouveau parce qu'il y a des éléments anciens. La préfecture de police a toujours recommandé au Forum que la caserne principale des pompiers qui sera opérationnelle en cas d'accident – ce que je n'espère pas, bien entendu – serait la caserne qui est rue du Jour. Et la caserne rue du Jour recommande, elle, son entrée par la trémie la plus proche, qui est la trémie « Coquillière » et non pas une autre. Alors, je comprends parfaitement que tout ça puisse être mis en discussion, ça ne me pose pas de problème, je dis seulement qu'il sera très difficile de faire comprendre à un sapeur-pompier que la trémie la plus proche pour rentrer au niveau des Halles en cas d'accident, soit d'un seul coup rue des Halles ou ailleurs. Donc, ce problème-là, il faudra le poser de manière, à mon avis, extrêmement correcte et, avant de tirer quelques plans, il faudrait qu'on ait des certitudes sur ce côté-là.

J'en profite pour dire une deuxième chose qui concerne la fermeture des trémies. Il y a un problème technique, est-ce qu'il a été résolu ? La fermeture de trémie peut entraîner des surfaces techniques supplémentaires de souffleries et de dégagement d'air. Est-ce que cela est prévu ? Est-ce que cela a été testé ? Est-ce que, techniquement, ça a été vu et, si c'est vu, est-ce que ce serait dans ces endroits-là ou ailleurs ? Moi, je crois que si on ferme deux trémies d'accès, on va avoir des problèmes de renouvellement d'air, et ceux qui connaissent la machinerie au niveau des Halles, quand on parle d'un ventilateur pour renouveler l'air des Halles, ce n'est pas un petit ventilateur de chez Darty, c'est quelque chose d'énorme ! Et ça, ça prend des mètres carrés et des volumes, donc, est-ce que techniquement, ça aussi ça a été vu, parce que ça, ça prend des mètres carrés supplémentaires ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Moi, je n'ai pas la réponse précise à cette question, sauf si M. FRITZ a des éléments nouveaux...

Je voudrais faire une remarque préalable. Vous verrez que dans cette réunion, peut-être comme dans les autres d'ailleurs, mais j'espère de moins en moins parce que, au fur et à mesure qu'on avancera... Bon ! On avancera ! Mais vous remarquerez que je vous dirai peut-être de temps en temps que je n'ai pas la réponse à cette question, et comme j'ai constaté qu'en ce moment, quand on disait, « je n'ai pas réponse à tout », on était très populaire... Bon ! Je n'en ferai pas un usage immodéré, mais vous m'entendrez faire cette réponse de temps en temps.

Monsieur FRITZ, sur la question qui était posée par M. LE GARREC...

M. Jean-Marc FRITZ (agence Seura)

Oui, la modification de la voirie souterraine passe, bien sûr, par une modification complète de toute l'aéraulique du sous-sol, donc il y a un certain nombre d'usines de désenfumage qui sont dans les voiries souterraines. Il y en a qui pourront être conservées, d'autres déplacées, d'autres modifiées. Donc, c'est un problème global et ce n'est pas seulement la modification de l'aéraulique sur laquelle nous commençons à travailler, mais c'est la mise aux normes, aux nouvelles normes tunnel de tout le sous-sol, avec les systèmes d'évacuation piétons et toute l'informatique de repérage de déclenchement des sinistres et tout ça, et la gestion des sinistres. Donc, c'est un problème global qui est effectivement assez complexe sur lequel on a commencé à travailler, bien sûr, oui. Et il y a un bureau d'études spécialisé qui travaille pour le compte du bureau d'études Séchaud et Bossuyt, spécialement sur ces questions. Donc, on avance sur ces problèmes.

M. Alain LE GARREC

Les mètres carrés disponibles là pourraient être libérés ? C'est ça, la question.

M. Jean-Marc FRITZ

Oui, dans la mesure où, effectivement... À partir du moment où vous réduisez le linéaire des voiries souterraines, vous modifiez l'aéraulique, mais globalement, vous réduisez quand même les besoins de ventilation sur l'ensemble. Donc, tout ça s'équilibrant, il est effectivement prévu de repositionner les usines aux bons endroits et de... C'est pris en compte tout cela, bien sûr !

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! Donc, les études sur cette question précise posée par M. LE GARREC se déroulent. Bon ! Et, s'agissant de la trémie « Coquillière », on ne sait pas à l'heure actuelle si elle sera définitivement fermée ou pas. Ça dépendra notamment des problèmes de sécurité, des problèmes d'accès pompiers, si je comprends bien. Donc, les 1 850 m² qui sont indiqués dans la note qui vous a été communiquée sont donc en pointillés. Bon ! La réflexion qui est menée à l'heure actuelle, compte tenu de l'implantation de cette trémie, était en fait de savoir s'il était possible d'avoir un mini-équipement public de type déchetterie. C'est ce qui vous est indiqué dans la note.

Voilà ! J'espère avoir répondu, monsieur POURBAIX. Enfin ! Nous espérons avoir répondu. Madame BOURGUINAT...

Mme Elisabeth BOURGUINAT (association « Les Bachiques Bouzouks »)

Plusieurs remarques ou questions. D'abord, sur l'équilibre entre les commerces et les équipements, ça paraît quand même très satisfaisant, parce que la progression des commerces reste mesurée, d'autant qu'il y a une partie qui est en sous-sol et la progression... Enfin, nous, ce qu'on souhaitait, c'est qu'il y ait un équilibre justement dans la progression des deux, donc, c'est plutôt bien et rassurant, et ça ne prend pas des proportions démesurées en termes de densité.

M. Jean-Pierre CAFFET

Vous voyez qu'on n'est pas aux 40 000 m² dont j'ai entendu parler ! Donc voilà ! C'est quand même assez raisonnable... Excusez-moi de vous avoir interrompue !

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Ensuite, une autre question qui est assez générale et dont on a parlé à la réunion du bureau du CPC l'autre jour, le garant qui n'est pas là ce soir...

M. Jean-Pierre CAFFET

Il s'est excusé, j'ai oublié de le faire, d'ailleurs ! J'ai oublié de l'excuser auprès de vous, il m'a fait savoir que ce soir, il était impérativement retenu.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Il nous l'avait dit aussi ! Il tenait beaucoup à ce qu'on évoque cette question, je pense qu'elle est effectivement très intéressante et très importante, c'est la notion du souhait qui s'exprime depuis longtemps à propos de ce projet de renforcer l'animation nocturne du site. On aimerait que les uns et les autres puissent s'exprimer... D'abord que vous nous disiez d'où vient ce souhait qui a émergé comme ça. Est-ce que c'est un souhait qui est lié par exemple à l'exigence de sécurité dont on entend beaucoup parler ?

Et si c'était le cas, il faudrait premièrement s'assurer qu'il y a un besoin de renforcer la sécurité dans le quartier – opinion que nous, on ne partage pas tellement, parce qu'on a l'impression que c'est un quartier qui est très tranquille en réalité.

Et, deuxièmement, est-ce que renforcer l'animation le soir est de nature à augmenter la sécurité ? Ce qui ne va pas de soi non plus parce que, augmenter l'animation, ça veut dire augmenter les nuisances ; les nuisances, ça crée des conflits et les conflits, ça crée des problèmes, etc. Et je crois que le commissaire DARRAS s'est exprimé là-dessus en disant par exemple que créer des terrasses de café ne permettrait pas en soi de lutter contre l'insécurité, parce que ça provoquait divers troubles, et donc à la fois sur le besoin de... Si c'est ça la raison pour laquelle on veut développer l'animation nocturne. Je ne sais pas si c'est ça, mais si c'est ça, bon ! Voilà !

Le troisième thème, il y avait une chose qui nous paraissait extrêmement intéressante dans le projet de Mangin, c'était de situer le commissariat dans le futur bâtiment du Forum que nous n'appellerons pas « Carreau » décidément – parce qu'en plus, l'étymologie n'est pas bonne, on fera un petit topo là-dessus ! Donc, le projet de situer le commissariat, un poste de police unique dans le bâtiment, ça paraissait intéressant. On a cru comprendre que c'était la préfecture qui ne souhaitait pas, parce qu'elle voulait que ce soit situé plus à l'ouest. Ce qui nous paraît dommage, parce que le centre de l'activité du Forum est plutôt du côté ouest, donc, l'endroit... Du côté est – pardon, excusez-moi ! Donc, l'endroit où les problèmes peuvent se passer. Ce n'est pas par hasard que quand SARKOZY se fait bombarder de cannettes, c'était plutôt du côté de la porte Lescot que de la rue du Louvre.

Donc, ça paraît un peu dommage et, surtout, on aimerait savoir quel est le point de chute qu'ils imaginent, parce que la banque qui sert actuellement de poste de police rue du Louvre, quand on rentre dedans et quand on descend dans les sous-sols, je peux vous dire que vous avez les cheveux qui se dressent sur la tête, tellement c'est dans un état... Je vois M. LE GARREC qui opine... C'est dans un état absolument épouvantable, il y a des tableaux électriques avec des boutons en porcelaine qui datent des années trente, c'est horrible ! C'est vraiment en dehors de toutes conditions de sécurité de quoi que ce soit, et les gens qui travaillent là-dedans, je comprends que ça puisse rendre méchant ! Ils ne sont pas méchants, mais enfin, c'est vraiment des conditions épouvantables.

Donc je pense que c'est un vrai sujet, surtout si par ailleurs on nous sort en permanence la question de la sécurité... pour l'animation du soir, je ne sais pas encore, mais en tout cas pour le jardin, pour le nivellement du jardin, on dit, « il faut renforcer la sécurité ». Commençons par donner des conditions de travail convenables aux policiers et, pour ça, il faut prévoir, mais le prévoir, vraiment le programmer maintenant, où sera ce poste de police. Si c'est rue du Louvre, moi, je ne vois pas où ! Donc, il faudrait réfléchir.

Encore deux ou trois remarques. On a vu avec une légère inquiétude parler de programmation de restauration sur la rive... Alors, c'est ouest ou est du jardin ? Parce que... La rive ouest, donc ce serait du côté de la Bourse du Commerce, d'accord ! Parce qu'il y avait les terrasses qui étaient prévues dans le projet de jardin de Seura, des terrasses en bordure du cratère du Forum, enfin du futur bâtiment... On aimerait mettre une question au clair. On nous a expliqué quel était le périmètre de construction du futur bâtiment qui s'arrête au pied des bâtiments actuels.

Est-ce qu'il est bien entendu que toute terrasse étant un sol minéral, etc. fait partie de ce périmètre de construction ? Nous, ce qu'on n'aimerait pas, c'est qu'il y ait des terrasses qui empiètent sur la surface du jardin. Pour nous, la surface du jardin, c'est 4,3 ha, ça doit être sanctuarisé sans commerce. Parce que, s'il y a une terrasse qui est quelque part dans le jardin, le jour où il y a le ballon d'un gamin qui va taper dans la chaise d'un client, c'est toujours le gamin qui aura tort, parce que le client, il aura payé pour être là, parce que, etc. Donc, conflit d'usage, si possible que cette surface du jardin soit sanctuarisée, s'il doit y avoir des terrasses, qu'elles soient sur la zone constructible et non pas qu'elles viennent empiéter sur la zone du jardin.

Ensuite, une interrogation quand même ! Pendant toute la réflexion sur la programmation, on a très peu parlé des équipements sportifs qui manquent quand même cruellement dans le quartier, parce que, à l'air libre, il n'y a rien et le gymnase est totalement saturé, c'est à chaque fois crépage de chignon garanti pour obtenir des créneaux horaires. Il y a notamment quelque chose qui manque beaucoup, c'est des salles pour faire des sports collectifs, sachant que les salles de sports collectifs du gymnase sont souvent occupées par d'autres activités qui ne nécessiteraient pas des salles comme ça.

Donc, une question : est-ce que les salles de répétitions qui sont envisagées pourraient être des salles polyvalentes qui pourraient servir à certaines activités sportives qui ne nécessitent peut-être pas le gymnase tout entier, de façon à libérer le gymnase pour des activités de sports collectifs ? Et je voudrais signaler que, par exemple, il y a des activités de gymnastique qui se tiennent dans le centre d'animation des Halles dont les plafonds sont extrêmement bas, ce qui fait que les gens ne peuvent pas sauter en l'air, sinon ils se cognent au plafond ! Donc, si on fait des salles qui doivent servir pour du sport, il faut prévoir... Voilà ! Mais je pense que franchement, on a beaucoup parlé des équipements culturels, mais les équipements sportifs sont très limités aux Halles. Il y a une demande très forte, parce que c'est très facile de s'inscrire à un club aux Halles et d'y venir de tout Paris, et voilà ! Là, il y a une lacune, me semble-t-il.

Dernière chose, moi, je n'arrive toujours pas à comprendre comment on va... comment dire ? Arbitrer entre un usage local des équipements et un usage métropolitain. On a posé la question à M. GIRARD qui nous a répondu – on a fait passer la réponse – sur la dimension métropolitaine ou locale du conservatoire, des bibliothèques... Bon ! On comprend un peu mieux parce qu'il y a un travail en réseau, qu'on peut s'inscrire là quand on vient d'ailleurs s'il y a une activité, ceci, etc. N'empêche que, moi, je me souviens, quand avec le collègue Poquelin, on a voulu organiser une fête pour les enfants du collège... Le collège est tout petit, il n'y a pas moyen, il y a 330 élèves si je me rappelle bien, il n'y a pas moyen... il n'y a pas de local dans le collège pour faire un spectacle qui peut être une activité pédagogique vraiment très intéressante, et ça a été la croix et la bannière pour obtenir l'auditorium des Halles qui était adapté, en devant payer un régisseur... Enfin, la mairie du premier nous avait aidés, mais c'était vraiment très compliqué. Je crois savoir, parce que mes filles sont au conservatoire, donc j'ai assisté souvent à des concerts des élèves au conservatoire, qu'il y a un système de servitude. C'est-à-dire que les équipements, y compris comme l'auditorium du Forum des Images, qui ont une vocation métropolitaine peuvent être mis à disposition, par exemple d'un collège ou de demandeurs locaux... Est-ce qu'on pourrait réfléchir de façon un peu pointue sur cette histoire de servitude qui veut dire aussi mutualisation ?

Je cite un autre exemple : on a assisté, au tout début de la concertation sur les Halles, à une réunion qui se tenait dans la Maison du Geste et de l'Image. Au sous-sol, il y a une très belle salle, on a essayé ensuite à plusieurs reprises de la louer, de l'emprunter, de l'obtenir d'une façon ou d'une autre, mais on nous a dit, « ce n'est pas possible, parce qu'il n'y a personne pour garder le local le soir ». Donc, voilà une salle qui servirait, qui pourrait vraiment servir, par exemple pour la coordination qui est en train de se monter, et qui est inaccessible simplement parce qu'il n'y a pas de personnel. Alors, je sais que c'est très compliqué d'avoir un personnel, mais comme il y a aussi l'auditorium du conservatoire qui est dans le même cas, est-ce qu'on ne pourrait pas dès maintenant, parce qu'il n'y a pas de raison d'attendre, réfléchir à comment créer un poste ou détacher quelqu'un qui serait chargé de mutualiser ces salles qui existent, dès maintenant, pour les mettre à la disposition des associations du quartier, ou d'ailleurs d'autres associations ? Mais en veillant à ce que les associations du quartier puissent aussi en profiter parce que, pour l'instant, il y a beaucoup de locaux qui sont déjà libres, donc on pourrait peut-être tester en petit l'idée de cette gestion un peu intelligente de l'ensemble des locaux à partir des locaux existants maintenant, pour être préparé à une gestion quand le futur bâtiment sera réalisé.

Excusez-moi, j'ai été longue... Merci de votre patience.

M. Jean-Pierre CAFFET

Non, eh bien écoutez, je continue à essayer de répondre autant que possible aux différentes suggestions. Alors, parmi celles que vous faites, madame BOURGUINAT, il y en a qui concernent la programmation proprement dite et puis il y en a d'autres, en fait, qui concernent la gestion des équipements municipaux, à la fois leur mutualisation et la possibilité de pouvoir les mettre à disposition, soit de riverains, soit d'associations locales, soit de clubs, par exemple, qui en feraient la demande.

Pour ce qui relève de la gestion, je reconnais que c'est un problème horriblement compliqué, il y a un problème de personnel... Pas simplement un problème de personnel d'ailleurs ou de recrutement de personnel. Il y a des problèmes d'horaires, etc. Moi, ce que je m'engage à faire, parce que ça concerne principalement ce que vous avez évoqué, des équipements culturels... [EB : Sportifs...] Sportifs ? C'est lequel, alors ?

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Vous avez déjà la gestion du gymnase qui est assuré par la mairie du premier, mais s'il devait y avoir d'autres salles qui pouvaient être mises à l'usage des clubs sportifs, franchement, ce serait utile, parce qu'il y a saturation complète.

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! Écoutez, moi, ce que je m'engage à faire, c'est d'évoquer cette question et d'en parler le plus rapidement possible pour voir si on peut avancer avec mes deux collègues qui sont compétents sur la question, c'est-à-dire Christophe GIRARD et Pascal CHERKI. Il n'y a qu'à regarder si on peut dégager des créneaux horaires... Alors, ce ne sera peut-être pas tous les soirs, mais bon ! une fois par semaine ou quelque chose comme ça, s'il pouvait y avoir une amélioration de la gestion, ce serait quand même pas plus mal !

Intervenant dans la salle

Le gymnase est géré par le 1^{er} arrondissement.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Il y a la situation actuelle et il y a la situation une fois que le bâtiment sera créé.

M. Jean-Pierre CAFFET

Bien sûr ! Mais la question que vous posiez, c'était une question quand même immédiate, puisque vous me demandez en fait de regarder ça...

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Dans l'immédiat, il n'y a pas de locaux sportifs supplémentaires, par contre, il y a l'auditorium du conservatoire, je ne suis pas sûre qu'il serve tous les soirs, je ne suis pas sûre qu'il serve... Si ? Il sert tous les soirs ?

Intervenant dans la salle

Non, il ne sert pas tous les soirs.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Il y a la Maison du Geste et de l'Image qui a aussi une espèce d'auditorium en sous-sol qui peut accueillir 80 personnes... Voilà ! C'est dommage que ces lieux-là... Alors, peut-être que ça pourrait être géré par la mairie du premier, je n'en sais rien ! Mais, en tout cas, on prévoit pour l'avenir des choses dans le futur bâtiment, faisons-le déjà maintenant avec ce qui existe !

M. Jean-François LEGARET (maire du 1^{er} arr.)

Je trouve que la démarche en soi n'est pas mal. C'est-à-dire qu'on fasse d'abord un inventaire... C'est vrai qu'il y a des choses qui font double emploi, bon ! Et il y a des espaces qui ne sont pas utilisés... Il y a des espaces qui sont utilisés, overbookés vingt-quatre heures sur vingt-quatre, ce qui est le cas du gymnase Berlioux, c'est vrai ! On a testé, puisqu'on gère, au sein d'une commission pluraliste les attributions, ce n'est pas simple ! On essaie parfois de virer un créneau pour en fabriquer un autre, mais c'est toujours comme ça que ça se passe.

On est dans une stratification, comme dans tout ce qui concerne le Forum, il n'y a qu'un équipement qui a été transféré au premier arrondissement, c'est le gymnase, le reste, c'est géré par la Ville, que ce soit le conservatoire, que ce soit le centre d'animation, sous la forme d'une DSP. Ceci étant, je trouve que puisqu'on est là, tous autour de la table, on fasse une espèce d'inventaire des salles qui peuvent faire double emploi, qui aujourd'hui finalement travaillent chacune dans leur coin en ignorant ce que fait celle d'à côté. C'est un travail qui, finalement, n'a jamais été fait complètement sur le plan du planning d'occupation de ces différents locaux.

Ensuite, les questions qui sont posées par Mme BOURGUINAT, je ne sais pas les résoudre et je ne sais pas si quelqu'un sait les résoudre au stade actuel. Ouvrir des équipements tard le soir dans le secteur des Halles, avec les questions de fermeture, de mise sous alarme après les horaires de fermeture, c'est relativement complexe ! Si, jusqu'à présent, on n'a pas trouvé les solutions, c'est aussi parce que c'est compliqué. Mais, au point où on est, puisqu'on en est à rebâtir, à démolir, ça fait partie quand même des points qui nécessitent d'être regardés de près.

Il y a un point que je n'ai pas parfaitement assimilé... Je pose une question très bête, je préfère le dire à l'avance ! C'est combien on va démolir de mètres carrés dans l'hypothèse de base et combien on va en construire. Et combien, au sein de ces volumes démolis, il y avait de surface commerciale et combien il y aura de surface commerciale. J'imagine que pour l'instant, on est sur des fourchettes, parce que je lis « commerces créés 7 400 m² à 9 700 m² ». Moi, je rejoins l'opinion qui consiste à dire que ça ne me paraît pas déraisonnable en soi comme volume global, mais est-ce qu'on peut avoir simplement une donnée chiffrée sur ce qu'il s'agirait de démolir en nombre de mètres carrés ? Combien, à l'intérieur de ces mètres carrés démolis il y a de surface commerciale ? Et, dans la colonne de droite, ce qu'il s'agirait de construire, avec combien... Moi, je n'ai pas bien trouvé, j'ai lu quelque part qu'il y a 19 531 m² de surface actuelle, c'est bien ça ? *[Oui]* En mettant tout, y compris les commerces ? *[Non...]* Sans les commerces ! Voilà !

Mme Catherine BARBÉ et M. Jean-Pierre CAFFET

En sous-sol et en surface – Vous avez tout, là-dedans !

M. Jean-François LEGARET

Est-ce qu'on peut avoir, en prévision de la prochaine réunion, simplement ces éléments-là ? Je pense qu'on peut raisonner cartes sur table avec... C'est plus simple ! Enfin, pour moi, c'est plus simple, je ne sais pas si je suis le seul à être dans cette situation, mais pour moi, ce serait plus simple !

M. Jean-Pierre CAFFET

Je suis d'accord avec cette suggestion, il suffirait de faire un tableau surfaces supprimées, surfaces détruites, parce qu'on a bien les surfaces qui sont créées ici, mais il faut reconstituer en fait les surfaces qui sont supprimées en allant les pêcher aux différentes pages.

Par exemple, il y a... Ou dans le tableau, le mettre dans le tableau, puisqu'il y a 2 700 m² de commerces des pavillons Willerval qui disparaissent, il y a 3 150 m² dans le barreau nord-sud qui disparaissent également, bon, voilà !

M. Jean-François LEGARET

Et quelles sont les grandes catégories d'utilisateurs, c'est-à-dire les commerces, les équipements municipaux... et puis voilà !

M. Jean-Pierre MARTIN (Conseil syndical 5/7 rue des innocents)

Si vous permettez ! On les a, les chiffres, ils viennent d'être donnés ! Actuellement, on vient de nous dire qu'en surface, on est construit entre 5 700 m² et 8 000 m²...

M. Jean-Pierre CAFFET

Monsieur, excusez-moi ! J'ai un problème de méthode. Il y a pas mal de gens qui m'ont demandé la parole avant vous...

M. Jean-Pierre MARTIN

... Moins 2 700 m² actuels, ça fait 3 000 m² à 5 300 m² en commerces. Je ne parle pas d'équipements publics, donc il y a de 3 000 m² à 5 300 m² de commerces supplémentaires par rapport à actuellement. Ce sont les chiffres que vous avez donnés. Ensuite, pour l'ensemble, c'est-à-dire les voiries souterraines et la surface en haut, il y a de 7 400 m² à 9 700 m² de surfaces commerciales en plus de prévues.

M. Jean-Pierre CAFFET

Merci de cette précision, mais nous referons un tableau.

Mme CHAMPETIER DE RIBES m'a demandé la parole...

Plusieurs intervenants

Vous n'avez pas répondu sur l'animation...

M. Jean-Pierre CAFFET

Sur l'animation, écoutez, c'est une idée quand même qui est... Alors, sur le commissariat, on va essayer de boucler avec la préfecture de police pour voir véritablement quelle sera l'implantation définitive, mais il est quand même difficile pour la Ville d'imposer à la préfecture de police un endroit plutôt qu'un autre, la préfecture de police, comme vous le savez, a ses propres impératifs.

Intervenant dans la salle

Il y a des moyens de pression.

M. Jean-Pierre CAFFET

Non ! Moi, je ne fais jamais pression sur la police. Il y a des marges peut-être de discussion et de négociation avec eux, mais je me garderai bien de faire pression sur la préfecture de police. Donc, il faut qu'on reboucle ça avec eux, je crois qu'ils ont une implantation prioritaire, maintenant rue du Louvre... Enfin, j'ignore la destination exacte ! Donc, il faut qu'on reboucle ça avec eux et essayer de vous apporter une réponse la plus précise possible lors de notre prochaine réunion.

Sur l'animation nocturne, puisque vous avez posé cette question. C'est une idée qui est défendue par pas mal de gens, mais... [*Interpellations inaudibles de la salle*] Si, je connais des gens qui habitent le quartier, par exemple, et qui pensent que ce lieu pourrait vivre la nuit. Alors, tout dépend de ce qu'on entend... [*Brouhaha*] Attendez ! Vous ne représentez pas à vous seuls la population du premier arrondissement et des usagers des Halles, c'est-à-dire de ceux qui, y compris, passent dans la salle d'échanges jusqu'à peu près minuit, une heure du matin, nous sommes bien d'accord ! [*Et ceux qui habitent les arrondissements parisiens...*] Et ceux qui habitent les arrondissements parisiens, je suis tout à fait d'accord avec vous, voilà ! Parce qu'on peut avoir éventuellement envie de venir passer une soirée aux Halles, après tout, pourquoi pas ?

Alors, maintenant, il s'agit de s'entendre... Eh bien oui, moi, il m'arrive d'aller au « Pied de Cochon » tard le soir, jusqu'à parfois deux heures, trois heures du matin, et je trouve que ce lieu, indépendamment de la qualité culinaire sur laquelle je ne me prononce pas, c'est quand même sympathique de pouvoir aller au « Pied de Cochon ».

Alors, il s'agit bien évidemment de s'entendre sur ce qu'est une activité nocturne et une animation nocturne. D'ailleurs, pour en avoir parlé encore une fois récemment avec le maire, il n'est dans l'esprit de personne d'organiser des happenings permanents et quotidiens nocturnes jusqu'à trois heures du matin en permanence. En revanche, une activité nocturne, c'est-à-dire des lieux de restauration, par exemple, des... [*Interpellations de la salle*] On peut discuter quand même ! Vous me dites non, OK ! Vous avez un avis ! On peut avoir quand même un avis... N'est-ce pas, madame BOURGUINAT ? Des équipements qui pourraient fonctionner par exemple jusqu'à 21 heures, 22 heures, tout ceci me semble absolument envisageable. Voilà ! Mais si vous voulez être rassurés sur le happening permanent, tous les soirs, comme disait M. LEGARET, une Nuit Blanche... Encore qu'il y a certains endroits où la Nuit Blanche est calme dans Paris. Non ! Ce n'est pas cela qui est envisagé.

Madame CHAMPETIER DE RIBES qui m'avait demandé la parole depuis un moment...

Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES (conseil de quartier Saint Germain l'Auxerrois)

J'ai repris le programme qui avait servi pour le marché de définition et je voulais juste vous demander une petite explication de texte. Il est marqué sur ce programme, « *il n'est pas souhaitable que les programmes à bâtir se limitent à la reconstitution et à l'amélioration d'équipements existants, il s'agit bien de diversifier les activités liées à la richesse de ce site, tant du point de vue de sa centralité que de l'importance de sa fréquentation* ». Ce pour lequel nous avons tous été d'accord lors du marché de définition. Et je trouve aujourd'hui dans les objectifs de la Ville : « *Restaurer l'identité du quartier...* » À ce sujet-là, j'aimerais que vous me disiez quelle était l'identité du quartier et donc ce que vous souhaitez restaurer, et : « *Remédier aux dysfonctionnements des équipements...* » Il y a un grand écart, là, que je ne comprends pas très bien. Ou bien alors les équipements métropolitains, c'est Paris-Ateliers et... qu'est-ce que vous avez dit d'autre pour les équipements métropolitains... ? Donc, Forum des Images, médiathèque, etc., mais ça, cela y était déjà, ce n'est pas quelque chose de nouveau.

Qu'est devenue « l'université de tous les savoirs » ? Qu'est devenue « l'école de la deuxième chance » ? Dans un autre ordre d'idées, il y avait une rubrique sur l'accueil des personnes en difficulté, avec une maison relais pour les personnes âgées de la rue. Qu'est-ce que c'est devenu... qui étaient dans le programme qui a été donné aux architectes, qu'est-ce que c'est devenu tout cela ? Parce que c'étaient des choses qui étaient intéressantes, donc, est-ce qu'on ne pourrait pas imaginer par exemple un auditorium, ce qui a toujours été demandé et, effectivement, Élisabeth a tout à fait raison, c'est nécessaire sur le site, d'autant que je précise que M. GIRARD nous a dit que l'auditorium du Forum des Images n'était plus accessible, même avec les servitudes, c'était fini, on ne l'avait plus. Donc, vraiment...

Mme Anne PERROT (direction de la culture)

Il est très pris...

Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES

Tout à fait, madame PERROT, il n'y a pas de souci ! Mais il l'a dit, donc on sait que cet équipement-là ne fera plus partie des équipements dont on peut se servir. Donc, un auditorium serait très utile, qui pourrait servir éventuellement d'amphi pour l'université de tous les savoirs qui pourrait, pour le coup, être mutualisé.

Je mets une petite réserve à ce qu'a dit Elisabeth, parce que c'est en partie mon métier. C'est que les salles de répétitions sont aménagées de telle manière qu'il est difficile d'y faire de la GRS. La plupart du temps, il y a un tout petit peu de matériel d'enregistrement, il y a une acoustique un petit peu particulière, et ce n'est pas forcément facile à mutualiser. Les salles de répétitions, ce sont des salles qui vont de 20 m² à 50 m², enfin bon ! C'est un petit peu particulier dans la configuration, mais sinon, je suis tout à fait d'accord pour l'aspect sportif, et je pense que le fitness pourrait être transformé en équipement sportif supplémentaire qui serait plus utile, c'est certain.

Si vous pouvez m'expliquer donc, « restaurer l'identité du quartier », monsieur CAFFET ? Quelle était pour vous l'identité du quartier et que voulez-vous restaurer ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Écoutez ! Je ne vais pas rentrer dans ce genre de discussion identitaire sur « restaurer l'identité ». D'ailleurs, je vais vous dire, je ne suis pas l'auteur de ce propos.

Intervenant dans la salle

Moi non plus !

M. Jean-Pierre CAFFET

Donc, vous voyez, vous avez la réponse ! C'est la raison pour laquelle je n'ai pas introduit cette réunion sur ces questions je dirai philosophiques. Mais vous me posez un certain nombre de questions, madame CHAMPETIER DE RIBES, dont vous avez des réponses au moins partielles dans le tableau de la note qui vous a été communiquée, puisque vous avez une colonne avec le programme de décembre 2003, avec toute une série de choses qui y figurent, et la localisation actuelle, ainsi que les propositions.

Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES

Monsieur CAFFET, je suis bien d'accord ! Mais qu'est-ce qui a amené à cet arbitrage-là ? C'est ça que je veux savoir, parce que cela ne faisait pas partie de la concertation.

M. Jean-Pierre CAFFET

Il y a relativement peu de choses qui ont disparu, bon ! Alors, il faudrait peut-être faire le recensement exhaustif de ce qui a disparu – si vous voulez me faire passer une liste, moi, je suis tout à fait prêt à l'examiner et puis à vous dire, la fois prochaine ou par un courrier particulier, pourquoi ce qui était à un moment donné, dans le cadre d'une étude ou d'un cahier des charges, ne figure plus là.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Il y a une réponse simple, c'est la Bourse de Commerce quand même ! Il était question... L'université de tous les savoirs, les choses comme ça, c'était dans l'hypothèse où la Bourse de Commerce était libérée. La Bourse de Commerce n'étant pas libérée, on a tous compris à un moment donné qu'il n'y aurait pas de grand équipement métropolitain qui pourrait s'installer, puisque ça faisait quand même des volumes supplémentaires qui n'existent pas. Donc ça, il ne faut pas chercher à recaser dans un bâtiment, dans le futur bâtiment du Forum qui va être limité, parce que tout le monde souhaite qu'il soit limité en taille, on ne va pas pouvoir mettre des choses qu'on aurait mises dans la Bourse de Commerce. C'est déjà un élément de réponse, à mon avis.

M. Jean-Pierre CAFFET

Mme BOURGUINAT fait les réponses à ma place... ! J'allais effectivement parler de...

(k7 n° 1 – Face B)

... Oui ! Financièrement... Elle [la CCIP] a peut-être fantasmé financièrement, mais quand on a commencé à parler du déménagement de la chambre de commerce, de la Bourse du même nom, comme vous le savez, je vous l'ai dit à plusieurs reprises, ça ne s'est pas très bien passé, voilà !

Alors, cela étant dit, il est vrai, et moi, je suis tout à fait prêt à prendre ma part de responsabilité dans l'état des lieux que nous avons aujourd'hui sur la programmation et sur ce que nous pouvons implanter. C'est que la concertation, y compris d'ailleurs l'apport de la Ville, de la municipalité dans cette thématique d'équipements métropolitains, n'a pas fait surgir de projets que nous serions à même d'examiner aujourd'hui. Je le reconnais bien humblement. Encore une fois, il y a eu une série de choses qui ont été évoquées : l'auditorium, l'université de tous les savoirs, etc. Une maison de l'Europe que vous n'avez pas citée et qui aurait pu être un équipement d'une nouvelle centralité... bon ! Ces projets... Mais moi, j'ai discuté avec les gestionnaires actuels de la Maison de l'Europe, ça n'a pas abouti.

Donc, si vous voulez, moi, je trouve que la responsabilité est partagée, je n'incrimine personne, j'en prends ma part, mais il se trouve qu'aujourd'hui, c'est vrai, nous n'avons pas de projet, je dirai de dimension métropolitaine et, compte tenu du fait que nous ne pouvons pas disposer, en tout cas à court terme, voire à moyen terme probablement, de la Bourse de Commerce, nous en sommes à avoir une programmation sur quelque chose qui se situe entre 10 000 et 15 000 m². Ce qui laisse relativement peu de place, compte tenu de ce que nous avons vu sur les équipements publics, pour avoir un très grand équipement de dimension métropolitaine. Je le déplore, parce que je trouve que l'idée de départ était très bonne. Nous n'avons pas abouti là-dessus, nous avons tous probablement une part de responsabilité, et moi aussi.

Je pense que la question que vous vouliez poser, en fait, et ce que vous vouliez souligner, madame CHAMPETIER DE RIBES, c'était bien ça. Voilà ! J'en prends ma part.

M. Pierre DIMEGLIO (EPPUR)

Inaudible – hors micro.

M. Jean-Pierre CAFFET

Qu'entendez-vous par « disparition de la région » ?

M. Pierre DIMEGLIO

À peine audible – hors micro. ... Le fait qu'elle soit disparue momentanément, est-ce que c'est la cause ou la conséquence de la disparition des équipements... *Inaudible.* En bref, est-ce que c'est parce que la Région ne veut pas financer ces équipements qu'il n'y a pas ce type d'équipement ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Ce n'est pas comme ça que la question se pose, monsieur DIMEGLIO... [...] Attendez ! Moi, je vous dis que ce n'est pas comme ça que se pose la question, voilà ! Ce que je peux vous dire, c'est que la Région n'a pas disparu du comité des partenaires qui se réunit régulièrement. La Région est là ! Et donc, elle participera le moment venu au financement de cette opération dans des modalités et des montants qui restent à déterminer. Ça, ça reste devant nous, et probablement d'ailleurs, je ferai des suggestions pour le futur contrat de plan État-Région – qui ne s'appelle plus comme ça, mais enfin, cela revient à peu près à ça – avec des montants qui sont alloués par l'État qui sont très sensiblement inférieurs quand même à l'ancien contrat, de l'ordre de 20 % en moins. C'est l'enveloppe qui a été donnée par le Premier ministre au préfet de région pour mener la négociation avec la Région. Le préfet de région, il est dans une enveloppe et cette enveloppe est inférieure à celle que le préfet avait à sa disposition dans le précédent contrat. Le représentant de la RATP ne dira pas le contraire... Quant à la Bourse du Commerce, ce que je peux vous dire, c'est que la CCIP ne veut pas partir.

M. Jean-François LEGARET

Je voudrais dire quelques mots, mais sans perturber le débat, parce que ce qui est bien à ce stade, c'est d'essayer de faire monter des propositions. Moi, je voudrais rappeler ce que j'ai déjà dit, quitte à me répéter. Je pense qu'on aura du mal à justifier une opération de l'ampleur de celle des Halles, quelle que soit son ampleur, ce sera quand même une opération d'ampleur, si ça consiste simplement à jouer, à faire une espèce de jeu de tiroirs en disant, « voilà, c'est bien ! on a bien bossé, parce que le conservatoire, on l'a démolit, on l'a pris, on l'a reconstitué, et puis la maison des ateliers... » Il y a finalement à reconstituer dans un bâtiment qui sera sans doute plus beau, plus moderne, plus agréable, exactement ce qu'il y avait avant. Je pense que l'émergence d'un projet nouveau, majeur, parisien, francilien, européen était quand même une très forte justification. Ça a toujours été ma position, je n'en ai pas changé !

Alors, est-ce que ça devait être le grand auditorium dont il est question depuis longtemps ? Remarquez qu'on n'a pas beaucoup avancé, j'en conviens ! Mais je trouve que c'était un endroit qui pouvait bien s'y prêter. Un grand équipement tourné vers l'Europe, c'est vrai que la Maison de l'Europe, je la connais, l'Hôtel de Coulanges, écoutez ! C'est charmant... C'est totalement inadapté ! Il n'y a même pas une grande salle de réunion, il n'y a même pas un auditorium dans cette Maison de l'Europe où l'on puisse faire un congrès, quelque chose... Moi, j'ai rencontré Mme Catherine LALUMIERE qui m'a... Quand je lui ai parlé des Halles, elle était... Oui, très positive, très intéressée. Je persiste à penser qu'il faut que l'on mette la barre un peu plus haut en essayant de dégager un grand projet, on ne sera peut-être pas tous d'accord d'ailleurs, mais au moins, qu'on lance un concours d'idées sur cette notion-là, ça me paraît indispensable si on veut donner de la qualité.

La question de la Région, c'est très clair ! Pourquoi est-ce que la Région n'est plus là ? Elle n'est plus là tout simplement parce que les prérogatives de la Région, c'est quoi ? C'est les transports, c'est les lycées, c'est la formation professionnelle et quelques autres choses. Si l'aspect transport est évacué... Or, j'ai cru comprendre la dernière fois par la bouche de M. RENÉ-BAZIN, que la RATP ne considérerait plus que les mises aux normes et les gains d'espaces étaient une question encore prioritaire aujourd'hui. Cela veut dire que c'est relégué pour plus tard. Le jour où ça se fera...

M. Pierre DIMEGLIO

Vous ne l'avez pas cru, quand même ?

M. Jean-François LEGARET

Eh bien, je l'ai cru à moitié... J'ai en tout cas entendu ce propos qui... Je l'ai bien enregistré, j'ai considéré que ça... Voilà ! En tout cas, on avait marqué des distances par rapport à ce que l'on avait entendu au début de l'opération des Halles, puisque moi, j'avais entendu les premières conclusions de Winy MASS, de Rem KOOLHAAS qui disaient, « la première priorité, c'est d'ouvrir complètement le ventre du Forum et de faire une grande salle des pas perdus qui va jusqu'à la place de la République ».

Ça me semblait un peu surdimensionné pour le coup, mais je voyais mal comment ça pouvait se faire, mais on est quand même bien parti de ce constat-là. Winy MASS nous avait dit d'ailleurs de manière brillante, parce qu'il est capable de le faire, qu'on avait mesuré les espaces disponibles dans les salles d'échanges au Châtelet, comparé à Waterloo Station, la nouvelle grande gare de Berlin que j'ai vue d'ailleurs récemment. Eh bien, on est évidemment très loin de tout ça ! S'il y a des espaces aussi renfermés, avec des ambiances anxiogènes, comme on a l'habitude de le dire, c'est probablement parce qu'on manque d'espace. Mais si on oublie ce volet-là, la Région n'a plus de raison effectivement d'être un partenaire financier autour de la table. La Région a été un partenaire lorsqu'il s'est agi de financer des études préalables ; d'ailleurs, je crois qu'elle a payé son écot et puis ça s'arrête là.

La Bourse de Commerce, moi, j'ai aussi beaucoup fantasmé sur la Bourse de Commerce. Il y a quand même une vraie difficulté qu'il ne faut pas ignorer, c'est que la Bourse de Commerce, c'est extraordinaire. C'est un bâtiment unique incroyable, mais à peu près complètement inutilisable. Bon, c'est comme ça ! Il faut accepter malheureusement ce verdict qui est un peu dur à avaler, mais on ne pourra jamais cloisonner la rotonde – tant mieux ! parce qu'il faut qu'elle soit... D'abord, elle est comme ça et on ne pourra jamais la cloisonner, et la rotonde est inutilisable. On a essayé... Moi, vous savez, il y a longtemps que je connais, j'ai assisté à des tas d'essais de concerts, de soirées, on ressort avec la tête comme un ballon, parce que c'est une casserole dans laquelle il y a des résonances... c'est inutilisable ! C'est dommage !

C'est dommage, mais imaginer en faire une salle de spectacles, un auditorium ou quoi que ce soit, c'est inenvisageable. Je suis désolé de dire ça, parce qu'il faut parfois oublier de très grandes et de très belles idées quand, malheureusement, elles sont irréalistes. Si quelqu'un peut m'indiquer la manière de rendre cet endroit utilisable, je serai très heureux de l'entendre, mais à mon sens, c'est infaisable, voilà !

En plus, il se trouve que la Bourse de Commerce gèle le projet et veut la conserver... pour pas y faire grand-chose d'ailleurs ! C'est vrai que c'est vraiment le palais des courants d'air, la Bourse de Commerce. Ils ont quelques bureaux autour de la rotonde, mais ce n'est pas un endroit où il règne une activité très intense, on en a tous bien conscience. C'est un élément de décor assez exceptionnel, assez incroyable, mais ça ne peut pas faire grand-chose.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Il y avait les deux sous-sols quand même...

M. Jean-François LEGARET

Qui ne sont pas...

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Si ! Il y a beaucoup de place dans les sous-sols qui sont aussi cloisonnables !

M. Jean-François LEGARET

Oui, il y a de la place... J'ai passé, moi, des matinées de travail dans différentes instances dans ces salles... Ce n'est pas grisant quand même ! La hauteur sous plafond était assez réduite... Bon ! Ça ne fait pas rêver, hein ! Ça peut servir d'espace, oui, dans le jeu de tiroirs que j'évoquais tout à l'heure ; si on peut gagner, gratter, pourquoi pas ? Mais ce ne sera jamais extraordinaire.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Dans le projet Mangin, si je me souviens bien – M. FRITZ pourra corriger – il y avait deux étages et on pouvait les réunir pour faire un amphithéâtre...

M. Jean-Pierre CAFFET

Madame BOURGUINAT, nous sommes un peu en dehors, là, en fait de notre sujet, puisque nous sommes à la Bourse du Commerce...

M. Raphaël RENE BAZIN (RATP)

Juste, pour qu'il n'y ait pas de malentendu... Je me suis mal exprimé, en fait, c'est que le transport est une priorité pour la RATP, l'amélioration du transport est une priorité pour la RATP. À ma connaissance, pour la Région aussi qui est partenaire du projet avec nous, avec Espace Expansion, avec le STIF, partenaire de la Ville, c'est une priorité pour la RATP et je crois... Enfin, je crois ! J'en suis sûr, le président de la RATP et le maire de Paris en ont encore parlé avant-hier quand ils se sont rencontrés. Donc, c'est quelque chose qui est suivi de près, donc il n'y a pas d'inquiétude sur ce sujet-là.

M. Jean-Pierre CAFFET

Merci pour cette précision. Alors, monsieur m'a demandé la parole depuis un moment...

M. Olivier PÉRAY (association « Paris des Halles »)

Je voulais d'abord faire une remarque. C'est vrai que si, sur le tableau que vous nous avez donné, on voit qu'il y a des choses qui ont un tout petit peu bougé sur la programmation entre 2003 et aujourd'hui, il y a en revanche une chose qu'on a perdue, et moi, j'étais assez stupéfait de lire les trois premières lignes ou les quatre premiers paragraphes des objectifs du projet de la programmation. Je trouve qu'on a une perte d'ambition absolument considérable, c'est-à-dire qu'on s'est réduit aux besoins et on a perdu la dimension du projet, sa dimension d'ambition de porte de Paris, etc. dont avait parlé Bertrand DELANOË en 2003 et qui nous avait tous fait, pas fantasmer, mais en tout cas rêver. C'est ma première remarque.

La deuxième, c'est que je rejoins totalement – et j'insiste là-dessus – sur ce qu'a dit Élisabeth BOURGUINAT concernant les animations nocturnes. Alors, là-dessus, je crois qu'il faut qu'on insiste, parce que vraiment, là-dessus, on demande à voir et à connaître les gens qui se manifestent pour des animations nocturnes. Alors, 22 heures, je suis d'accord avec vous, ce n'est pas encore trop tard, mais on sait très bien que 22 heures, après, c'est un petit peu plus et ça dépend de la façon dont ça marche, naturellement !

La troisième chose – là, je ne suis pas d'accord avec Élisabeth BOURGUINAT, ça n'étonnera personne ! C'est sur le bilan entre les surfaces commerciales et les équipements publics. Dans le bilan que vous avez proposé dans la deuxième page de votre petite note, vous n'avez pas mis la suppression de la maison des conservatoires et du pavillon des arts, c'est-à-dire 2 475 m² qui devraient théoriquement se déduire de ce bilan des surfaces commerciales et des équipements publics. Ce qui fait qu'on arrive à un ratio qui n'est plus exactement de 50/50, mais qui est plutôt en faveur des équipements commerciaux.

La deuxième chose, pour apporter la note discordante, je dirai que 9 000 m² de surface commerciale, pour nous, ça nous paraît toujours trop. C'est-à-dire qu'on ne voit pas pourquoi on aurait besoin aujourd'hui de 30 magasins de 300 m² en commerces ; on trouve déjà que le quartier est totalement saturé au niveau de la fréquentation, ouvrir des commerces supplémentaires, c'est augmenter bien évidemment l'offre et donc augmenter la fréquentation, et nous, à ce point de vue, on est favorable à ce que ces surfaces commerciales soient réduites. Je sais bien qu'il faut financer le projet, mais il est quand même important qu'on dise que nous n'y sommes pas favorables.

Alors, la dernière chose, et j'en aurai fini après, ça concerne une nouvelle fois – vous allez dire que c'est une obsession chez nous – la fameuse histoire du barreau nord-sud de 3 150 m². On avait parlé à une époque d'un hypermarché ; je me souviens très bien, on avait eu pas mal de discussions et vous nous aviez dit, monsieur CAFFET, que cette histoire, on en parlerait au moment de la concertation sur la programmation du Carreau.

On y est ! Alors, moi, j'ai reçu en avril 2006, c'est-à-dire bien après le communiqué de la mairie de Paris disant qu'il n'y aurait jamais d'hypermarché, un mail de M. BODET qui affirmait qu'« *une surface de 3 100 m² – je le cite – avec 50 % de surfaces alimentaires lui paraissait pertinente au vu d'une étude de la société Bérénice* », étude que nous n'avons jamais vue et que nous continuons à demander.

Évidemment, ce mail contredisait l'engagement du maire de Paris, et je rappelle qu'un hypermarché, c'est une surface de détail de plus de 2 500 m² – donc là, on est à 3 100 m² –, dont plus d'un tiers des ventes est alimentaire. C'est juste la définition, c'est pour savoir ce que l'on fait. Nous, on aimerait que la surface alimentaire, s'il y en a une, n'excède pas 1 000 m², donc on vous propose quelque chose, mais on demanderait surtout que cette surface fasse l'objet d'études d'impact, tant sur les commerces des rues Montorgueil et Saint-Honoré, que sur la fréquentation automobile qu'elle va générer via les parkings, auxquels elle est très opportunément adossée. Alors, est-ce que vous pouvez nous donner des précisions, maintenant qu'on est dans la concertation, sur cette fameuse surface alimentaire ? Merci beaucoup.

M. Jean-Pierre CAFFET

Une remarque préalable d'abord sur les superficies. Quand on regarde, puisque vous parlez de la page numéro deux, dans le bâtiment lui-même, on a de 5 700 m² à 8 000 m², une fourchette, donc il faut déduire les 2 700 m² qui se situent aujourd'hui dans les pavillons Willerval. Donc, en fait, la création nette éventuelle se situe dans une fourchette de 3 000 m² à 5 300 m².

M. Olivier PÉRAY

Auxquels il faut rajouter le barreau nord-sud, on est d'accord quand même ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Auxquels il y a la possibilité de rajouter le barreau nord-sud pour l'ordre de 3 000 m², donc moi, j'ignore le mail que vous a envoyé... je ne sais pas quand d'ailleurs, parce que je n'en ai pas été destinataire, je n'en ai pas copie... *[Objection dans la salle]* Non, mais écoutez... bon ! On ne va pas rentrer... Quelqu'un des services de la Ville vous envoie un mail... Vous comprendrez que je n'ai pas à répondre, voilà !

M. Olivier PÉRAY

Ça a jeté la confusion, simplement !

M. Jean-Pierre CAFFET

Ça a jeté la confusion. Est-ce que le cabinet Bérénice, de manière extrêmement rapide, succincte, parce que j'ai quand même pas mal de prises de parole complémentaires, peut apporter des éclaircissements sur son étude ? On me dit par ailleurs que l'étude du cabinet Bérénice a été diffusée...

Mme Catherine BARBÉ

Non, il était envisagé de la diffuser, mais... nous attendons quelques réponses encore...

M. Jean-Pierre CAFFET

Ah ! Il a été envisagé de la diffuser... Eh bien, diffusons alors ! Ça ne me pose vigoureusement aucun problème !

Jérôme MASSA (cabinet Bérénice)

Effectivement, avant de proposer ces surfaces commerciales, on a fait une étude, déjà sur le quartier, mais en premier lieu, je vais très vite en rappeler quelques données de contexte, parce qu'il faut regarder au-delà des Halles, puisque c'est quand même le centre de Paris ; le Forum des Halles est un équipement métropolitain de très grande envergure.

Aujourd'hui, je vais juste vous donner deux chiffres. Si on considère la région Ile-de-France hors Paris, vous avez un million de mètres carrés commerciaux qui sont en projet. Alors, tous ne sont pas autorisés, tous ne se feront pas, mais ils sont poussés par les opérateurs de commerces. Ça, c'est le premier chiffre. Le deuxième, c'est que vous avez plus de 200 000 m² qui aujourd'hui sont en cours de construction ou vont être construits parce qu'ils sont autorisés, aux portes de Paris. 200 000 m², ce qui est à peu près, *grosso modo*, la surface du périmètre d'étude ; il y a le Forum qui fait un peu moins de 60 000, mais si vous prenez la rue de Rivoli, le boulevard Sébastopol, le plateau piétonnier, le quartier Montorgueil, vous avez à peu près 200 000 m² de commerces, c'est-à-dire que vous avez l'équivalent du périmètre d'étude qui va être construit aux portes de Paris, c'est-à-dire à Aubervilliers, à Arcueil et au Kremlin-Bicêtre, avec des surfaces en particulier alimentaires. Ça, c'est le premier point.

Donc, pour nous, ce qui était important, et ça fait partie du projet de Seura, c'est l'affichage de cette dimension métropolitaine, que le centre de Paris ne soit pas asphyxié commercialement, et pour nous, il y a des facteurs concurrentiels, mais je pourrais aussi parler de ce qui se construit *intra-muros*, à Beaugrenelle, la Zac Paris rive gauche... Vous avez des dizaines de milliers de mètres carrés et, aujourd'hui, finalement ce que nous on propose, on a proposé une extension très modérée des surfaces commerciales qui représente à peu près 3 % des surfaces du quartier. Ça, c'est un point.

Deuxième point, en termes de programmation. Nous, on a proposé des pistes à la Ville. À la Ville, après, d'accepter ou pas nos propositions. Sur la question de « l'alimentaire », mais on ne veut pas réduire ça à l'alimentaire. Il se trouve que pour nous, nos études de marché nous ont amenés à penser qu'il y avait un vrai déficit de mètres carrés. Si vous considérez la rue Montorgueil, il y a 110 commerces, une prédominance alimentaire qui fait à peu près entre 40 et 50 millions d'euros de chiffre d'affaires – je donne juste quelques chiffres, je ne vais pas m'appesantir, je serai très bref –, avec des artisans de très grande qualité et qui, grâce à ça, mais parce que, aussi, c'est un lieu métropolitain, réalisent de très gros chiffres d'affaires. La pâtisserie Stöhrer, le boucher, la poissonnerie... Vous avez des artisans qui sont très forts, avec des chiffres d'affaires qui continuent à progresser, alors qu'ils sont très forts, mais même faubourg Saint-Honoré, vous avez une boulangerie qui fait... Les gens font trois, quatre fois plus que les moyennes nationales ! Les supérettes marchent énormément, donc, pour nous, on a regardé ces chiffres d'affaires-là, on s'est dit, « qu'est-ce qu'une moyenne surface... » Parce que nous, on ne propose pas un hypermarché. Un hypermarché au centre de Paris, ça n'a aucun sens ! C'est vrai que la définition administrative qui date des années soixante parle d'une surface de plus de 2 500 m², mais, monsieur, je vous corrige, c'est à prédominance alimentaire. Or nous, une moyenne surface de proximité, on pense plutôt à un magasin populaire, ce n'est pas à prédominance alimentaire, c'est une offre qui est plus variée.

M. Olivier PÉRAY

Un tiers de vente alimentaire...

M. Jérôme MASSA

Un hypermarché, vous avez 70 % de ventes en alimentaire...

M. Olivier PÉRAY

C'est la définition de l'Insee...

M. Jérôme MASSA

Non, prédominance alimentaire, c'est plus des deux tiers, je suis désolé ! Un hypermarché fait 65 à 70 % de chiffres d'affaires en alimentaire. On ne va pas rentrer dans ce débat-là, mais nous, on n'a jamais proposé un hypermarché, ça n'a aucun sens ! Il ne s'agit pas de faire venir Auchan ou Carrefour, on pense à un concept de proximité qui réponde aux besoins des gens qui passent et aussi aux gens du quartier, parce que pour nous, il y a un vrai déficit... et aux salariés, bien évidemment ! Dès le mois d'avril, on a présenté des chiffres d'affaires, des données. On pourrait parler de densité aussi. Il y a un vrai déficit au centre de Paris, ça, c'est notre avis technique, après, à la Ville – après, on sait que c'est très contraint aussi en termes de surfaces – d'arbitrer ; nous, on n'a fait que des propositions.

Intervenant dans la salle

Il faudrait commencer par rouvrir la Samaritaine... !

M. Jean-Pierre CAFFET

Alors, il y a madame qui m'avait demandé la parole... Attendez, monsieur POURBAIX ! Je donne la parole à ceux qui ne l'ont pas prise...

Mme Armelle RICCIO (association « ChanDanse des Sourds »)

Brièvement, je vais vous expliquer qui nous sommes. C'est une association qui a vocation à donner des cours de danse, de musique et de théâtre aux personnes sourdes et malentendantes, également aux entendants. Je vous rappelle la loi Fabius de février 2005 qui souhaite l'accessibilité à 100 % aux personnes handicapées d'ici à dix ans.

M. Jean-Pierre CAFFET

Loi Fabius... ? ...2005 ?

Mme Armelle RICCIO

Février 2005, oui. *[JPC : Bon !]* Oui, c'est méconnu... Le handicap, c'est méconnu ! Et donc nous, notre question, je pense que tout le monde ici a remarqué que dans les Halles, il y a une présence des sourds... *[JPC : Je ne vois pas de loi Fabius en 2005...]* Vous avez dû remarquer que les jeunes se rassemblent, donc comme l'a dit monsieur du cabinet Bérénice, en effet, les Halles est un endroit stratégique de par sa situation géographique, de par son accessibilité avec les transports... Nous, on souhaiterait savoir quelle est la place que vous souhaitez laisser à ces personnes-là. Est-ce que vous souhaitez intégrer un centre d'animation où les personnes sourdes et malentendantes pourraient enfin venir se rassembler, plutôt que de traîner dans le Forum, comme vous tous l'avez constaté ? Et donc, éventuellement éviter les problèmes de sécurité que ça peut poser.

Concernant les activités nocturnes, vous demandiez qui éventuellement participe déjà. Alors, le lundi soir, au Forum des Halles, il y a des rencontres dans un bar, atelier... dans un bar sourds et entendants. Donc ça, ça commence à 19 heures et ça se termine en général aux alentours de 22 heures. Donc, en ce qui nous concerne, ça existe déjà pour nous. D'autre part, on vous informe... ça, je pense que vous ne le savez pas, mais la plupart des commerces des Halles commencent à s'adapter ; à la Fnac, il y a déjà un accueil en langue des signes qui est fait, il y a déjà des vendeurs et des vendeuses sourds et malentendants qui travaillent.

Donc, on voudrait savoir si, dans le cadre du réaménagement du Forum des Halles, vous comptez prendre le train en marche et inclure quelque chose, un centre culturel éventuellement aux sourds et malentendants, où même les entendants pourraient se rassembler, au lieu de rester à traîner dans le Forum, et enfin se rassembler pour faire quelque chose, des activités, et avancer, et éventuellement proposer des spectacles, des choses comme ça ? Donc, concrètement, est-ce que vous laissez une place, et quelle place allez-vous laisser à ces personnes-là, afin d'intégrer tout le monde au sein du Forum des Halles ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Écoutez ! Je vous réponds tout de suite, puisque j'ai pris connaissance récemment d'un courrier de votre association évoquant ce projet de centre culturel pour une superficie qui n'est pas énorme, puisque ce courrier évoque une superficie de 700 m² [AR : 750, oui]. 750 m², peu importe ! On n'est pas à 50 m² près. Et donc, ce que je peux vous dire, c'est que, ayant pris connaissance très récemment de ce courrier, je suis évidemment tout à fait prêt à faire examiner cette demande et à y répondre favorablement le cas échéant. J'aurais simplement besoin peut-être, au-delà de la superficie, de précisions sur ce dont cette association a besoin, la manière dont ce centre culturel pourrait fonctionner et comment il se situe si vous voulez. Est-ce que c'est simplement un rez-de-chaussée, est-ce que c'est un bâtiment à l'intérieur du bâtiment ? J'aurais besoin de précisions un peu complémentaires, mais en tout cas dans la démarche, je suis complètement acquis à examiner cette question, bien évidemment.

Mme Armelle RICCIO

D'accord ! Mais il y a un dossier qui a été fait, un dossier complet avec la description des lieux, des locaux, les activités qui voudraient...

M. Jean-Pierre CAFFET

Et qui en a été destinataire ?

Mme Catherine BARBÉ

Il a été reçu par notre cabinet, mais je ne sais pas si...

Mme Armelle RICCIO

Il a été transmis à M. CAFFET.

M. Jean-Pierre CAFFET

Eh bien, c'est moi ! Donc, il est dans mon courrier ou dans... Donc, j'en prendrai connaissance très rapidement.

M. Jean-François LEGARET

Je suis demandeur aussi de prendre connaissance de ce dossier que je ne connais pas pour l'instant, qui ne m'a pas été adressé, mais si M. CAFFET peut m'en transmettre une copie ou s'il voulait me l'adresser, ça m'intéresse, parce que je pense que c'est une idée intéressante et originale.

M. Jean-Pierre CAFFET

Moi, j'ai eu un courrier... deux pages, mais ce courrier, quand on me l'a passé, il n'était pas accompagné d'un dossier, donc peut-être qu'il se situe...

Mme Armelle RICCIO

On vous le fera suivre, il doit se balader.

M. Jean-Pierre CAFFET

Si vous pouvez me le renvoyer, je suis preneur et demandeur.

M. Alain LE GARREC

Je voudrais rebondir sur ChanDanse, association que ceux qui ont travaillé sur le Forum des Halles connaissent bien, puisque je voudrais dire que cette association est dans la concertation depuis le début – il faudrait quand même le reconnaître. Et qu'ils sont toujours intervenus en faveur des souhaits des malentendants, mais aussi des autres personnes qui ont d'autres infirmités. Donc, moi, je crois qu'effectivement, et je rejoins Jean-Pierre si on peut le faire, je serai – en tant qu'élu local – extrêmement favorable... On cherchait tout à l'heure un équipement métropolitain d'envergure, on a peut-être là une piste. Une piste d'équipement métropolitain d'envergure qui permettrait peut-être aux handicapés de manière large d'avoir des lieux dans le centre de Paris où pouvoir, peut-être, avoir un certain nombre d'activités. Donc moi, en tant qu'élu, je ne pèse peut-être pas beaucoup, je souhaiterais que l'on étudie ce qui peut se faire là, on a peut-être effectivement ce soir une piste.

M. Jean-Pierre CAFFET

Madame, vous m'avez demandé la parole depuis un moment...

Mme Dominique GOY-BLANQUET (conseil de quartier des Halles)

Je supplée au référent du conseil de quartier des Halles. À titre personnel, je pense que les Halles ne sont pas la propriété du premier arrondissement, je souhaite vivement qu'on ne réduise pas le projet à une affaire de proximité, et j'espère qu'on en parlera de nouveau à la prochaine réunion sur les équipements culturels.

Aujourd'hui, j'ai deux questions à poser concernant les riverains de la rue Berger, qui sont exactement à la frontière entre le jardin et le futur Forum sur ce qui est prévu, comme la bande minéralisée. Ils n'ont pas de vis-à-vis à l'heure actuelle, ils vivent dans un coin qui est très calme. Si on additionne les projets en cours, ils vont avoir en face de chez eux une sortie du Forum sur le jardin, des terrasses de café, une animation nocturne jusqu'à dix heures ou plus tard, un kiosque à musique et le toit de Mangin qui va passer à mi-hauteur de leur immeuble... Attendez ! Sur les dessins, il passe à mi-hauteur de leur immeuble, si c'est un toit, puisque ça pourra peut-être être une boîte, et ce sera peut-être plus haut. Donc, j'ai deux questions.

Les objectifs du projet sont de minimiser l'impact en évitant les traumatismes, donc je voudrais savoir quel est l'intérêt général qui demande qu'ils subissent, eux, un maximum d'impacts de ces différents projets. Ma deuxième question : À quel moment et quand saurons-nous précisément quel sera le périmètre du bâti et la hauteur ? Puisque, aujourd'hui, on a des détails sur les surfaces, mais on n'en a toujours pas, autant que je sache, sur l'ensemble. Je vois qu'au cahier des charges, il y aura un programme détaillé incluant les surfaces, quels seront les périmètres et les hauteurs qui seront inscrits au cahier des charges ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Cette question est encore devant nous, puisque nous n'avons pas épuisé la discussion ce soir. Nous avons encore un certain nombre de réunions, dont une, voire deux porteront sur les caractéristiques architecturales du bâtiment et également son périmètre. Donc, aujourd'hui, rien ne dit que ce qui sera réalisé sera le toit que vous avez pu voir dans les documents de David MANGIN et qui sont, c'est vrai, présentés dans des PowerPoint de manière un peu récurrente.

Ça, c'était ce qu'il y avait dans le marché de définition ; rien, aujourd'hui, ne permet de dire quel sera ce toit, quel sera son dimensionnement exact, et notamment quelle sera sa hauteur. Et c'est précisément le but de ces réunions et le but de cette concertation d'essayer de discuter entre nous et d'affiner le cahier des charges. Et comme toute concertation, il y a des choses sur lesquelles nous tomberons d'accord et puis il y aura probablement des choses sur lesquelles il y aura des désaccords. Moi, ce que je cherche, c'est à trouver le maximum d'accords possible, mais je ne peux pas garantir aujourd'hui... Et, si vous voulez, à chaque fois que je fais une réunion de concertation, c'est un peu ce que je dis : je suis dans l'incapacité de garantir en rentrant dans une réunion, que tout le monde en ressortira totalement satisfait. Voilà !

Et puis, une concertation, c'est ça ! On va le plus loin possible, on essaie de définir les choses ensemble le plus loin possible, et puis à un moment donné, s'il y a des désaccords, bon ! Eh bien voilà ! Il y a une municipalité, il y a des élus, ils prennent leurs responsabilités. Ils passeront peut-être un jour dans des jurys populaires, bon ! En tout cas, dans l'immédiat, ils seront soumis à un renouvellement municipal, voilà !

Mme Dominique GOY-BLANQUET

Si j'ai bien compris, ce n'était pas ce projet... [Très brève coupure de l'enregistrement].

M. Jean-Pierre CAFFET

Nous allons en discuter à deux reprises, le 15 novembre...

Mme Dominique GOY-BLANQUET

[Intervention à peine audible, hors micro et brouhaha] ... Vous êtes mal venu pour dire ce genre de choses ! Je voudrais savoir simplement : est-ce qu'il y a une raison importante... J'ai bien demandé quel est l'intérêt général qui justifie qu'on construise en particulier devant cet immeuble où il y a une accumulation d'éléments qui vont complètement changer la vie de ces habitants-là.

M. Jean-Pierre CAFFET

Écoutez, madame ! Je vous propose d'examiner cette question au regard d'un immeuble particulier que je ne parviens pas comme ça, spontanément à localiser... [...] Eh bien oui, excusez-moi ! Mais je ne parviens pas spontanément, je ne connais pas tous les immeubles de Paris, donc je vais regarder cet immeuble et je vais essayer de regarder si, véritablement, il y a une dimension d'intérêt général à ce que fait la Ville sur les Halles, voilà !

Ensuite... Il y a plein de personnes qui demandent la parole... Est-ce qu'on peut essayer d'être un peu plus concis ?

M. Alexandre MAHFOUZ (collectif Beaubourg – Les Halles et commerces extérieurs)

[...] Nous avons compris, d'après la documentation fournie, que l'environnement de commerces, c'est à peu près 9 000 m², d'après ce qu'on a dit... Au maximum 9 000 m². Notre principale inquiétude, c'est que cette surface ne soit pas accordée à des grandes surfaces, car cela poserait des problèmes pour les petits commerçants des environs sur le quartier.

Citons l'exemple... Dans le quatrième, par exemple, on a ouvert une grande surface, Leroy Merlin. Nous, dans les quartiers, on vend des affiches et des cartes postales et M. Leroy Merlin commence à vendre des affiches à des prix 20 % au prix d'achat. Il commence, si vous voulez, à nous casser. Alors, si on commence... Notre inquiétude, c'est on n'ouvre pas une grande surface dans ces nouveaux bâtiments, parce que si vous ouvrez une grande surface, tous ces petits commerces qui sont autour peuvent risquer. Et quand ce monsieur dit, « le boulanger, il travaille très bien... » OK ! Le boulanger travaille très bien, mais vous savez, bientôt, Leroy Merlin, il va avoir des chaussures... Pourquoi pas ? On ne va rien dire ! Et il va vendre des cartes postales, pourquoi pas ?

Alors, si vous souhaitez, pour les commerces qui vont être dans ce bâtiment, faites comme l'avenue Daumesnil, si vous voulez. Dans l'avenue Daumesnil, il y a des commerces artisanaux, essayons d'installer des activités artisanales qui n'ennuient pas les commerces qui sont sur la surface, qui existent déjà. Quand on dit 9 000 m², c'est quand même une centaine de magasins de 100 m² pratiquement, quatre-vingt-dix... c'est une centaine de magasins. Faisons cette activité.

Nous pouvons également un point d'information à la sortie Pierre Lescot. Nous souhaitons vraiment un point d'information à la sortie Pierre Lescot, indiquant que tous les sites sont ouverts pendant ces travaux-là... et pour qu'on garde nos emplois.

M. Jean-Pierre CAFFET

Qu'est-ce que vous entendez par « un point d'information » ? C'est une signalétique, en fait ? [...] Bon, d'accord !

M. Alexandre MAHFOUZ

Un point d'information pour dire que ces magasins à l'extérieur restent ouverts pendant les travaux... le marchand de cartes est ouvert... Beaubourg est ouvert...

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! Je prends note de vos propositions et de vos inquiétudes également.

M. Jacques CHAVONNET (association de Défense des Riverains Châtelet – Les Halles)

J'ai une question pour la RATP. Je me pose des questions sur la future grande station qu'on veut mettre place Marguerite de Navarre, et on n'a aucune information sur comment va être installée cette station : Est-ce qu'on va fermer le Châtelet ? Est-ce qu'on va fermer place Sainte-Opportune ? Est-ce qu'on va fermer LA station qui existe place Marguerite de Navarre ? Et comment vont être répartis les flots ? Parce que, à partir de cette station, le chemin le plus court pour aller au Forum, c'est la rue des Lingères. La rue des Lingères, c'est une ruelle ! Je ne vois pas comment on peut effectivement considérer cette rue ou cette ruelle comme pouvant absorber un flot principal, en particulier un samedi matin. C'est complètement impensable ! Ça veut dire que les gens seront obligés de passer par la rue de la Ferronnerie et rejoindre donc la place des Innocents pour rentrer par la porte Lescot. Comment la RATP voit cette installation ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Je vais passer la parole à la RATP, mais de manière rapide, puisque c'est le sujet du vingt-trois...

M. Raphaël RENÉ-BAZIN

C'est le sujet du vingt-trois, en même temps, ce sera présenté à ce moment-là ! Après, il n'est pas prévu de fermer les autres accès parce qu'on ouvre Marguerite de Navarre, au contraire, c'est plutôt de dire, « on fait Marguerite de Navarre parce qu'il faut rajouter des accès ». Globalement, voilà ! Mais le 23 novembre, on débattrait de ce sujet, je pense, toute la soirée.

M. Jean-Pierre CAFFET

Mais vous n'avez pas l'intention de fermer le Châtelet ?

M. Raphaël RENÉ-BAZIN

Non, on n'a pas l'intention de fermer le Châtelet !

M. Fabrice PIAULT (association « Tam-Tam »)

Au risque de mettre un peu les pieds dans le plat, je voudrais revenir sur cette question des activités nocturnes. Non pas que je figurerais dans les personnes non citées d'ailleurs qui seraient favorables à ce qu'il y ait beaucoup d'activités nocturnes dans le quartier, je n'en sais rien, ni que... Bon ! Je ne le souhaite pas particulièrement, je ne souhaite pas qu'on transforme ça en un lieu de fêtes permanentes le soir. Mais j'aimerais bien que la question de ces activités, ou plutôt des activités en soirée en fait, ne soit pas complètement évacuée du débat sur le cahier des charges et la programmation du cahier des charges.

Il me semble qu'il y a au moins deux raisons pour lesquelles il faut au contraire les prendre en compte. D'abord, parce qu'il y a un certain nombre d'équipements d'ores et déjà, et puis sans doute d'autres à venir, notamment autour du cinéma qui risquent ou qui peuvent, qui pourraient... enfin, qui sont, qui peuvent, qui pourraient être ouverts au moins une partie de la soirée. Enfin, je ne sais pas ! Le Forum des Images, les cinémas – bon ! ils sont privés, mais enfin, ça existe ! [...] Oui, ça existe ! Ça, c'est ce qui existe déjà ! D'autres équipements, la bibliothèque musicale... Il y a un certain nombre de sites sur lesquels... qui, soit sont déjà ouverts le soir, soit pourraient l'être.

Je crois qu'on ne peut pas concevoir ces ouvertures comme des cas isolés. Il me semble qu'on travaille là sur un ensemble, et la question de l'ambiance, de l'atmosphère générale qu'il y aura autour de ces équipements ouverts en soirée est une question qui se pose. Et je pense que si elle ne se pose pas trop aux riverains qui, finalement, vont faire un saut à l'équipement en question et rentrent chez à pied rapidement, je pense qu'elle se pose plus pour les usagers qui viennent de plus loin – ce qui est plus le cas des adhérents de mon association – qui, là, quand ils viennent dans un secteur comme cela, ne vont pas forcément simplement à l'équipement de proximité, ils vont dans un site ou ils vont peut-être d'ailleurs aller dans différents endroits, et donc la question de l'ambiance en soirée est une question importante.

La deuxième question, qui est liée d'ailleurs, c'est la question des cheminements, parce qu'on a les accès métro... Bon ! Comment ça va se passer, etc. Tout cela n'est pas tout à fait réglé, mais il y a quand même un certain nombre d'accès. Il y a, à proximité, des lieux animés (rue Saint-Denis, Beaubourg un peu plus loin...), donc les gens sont amenés à circuler, et là encore, la question de ce qu'ils vont trouver sur leur chemin, des ambiances qui seront créées, etc. ne me semble pas tout à fait secondaire. Ça a un impact sur le cahier des charges, je pense, parce que ça a un impact sur la localisation à l'intérieur des zones construites, ça a un impact sur la localisation de tel ou tel type d'équipement, de tel ou tel type de commerce, etc.

Voilà ! C'est juste pour attirer l'attention là-dessus, je pense qu'on ne peut pas l'évacuer complètement, mais encore une fois, mon intention n'est pas de transformer ce lieu en une espèce de cirque nocturne.

M. Jean-Pierre CAFFET

Je suis assez d'accord avec vous, et c'est une question qu'il faudra qu'on aborde... D'ailleurs, elle a été abordée déjà par un certain nombre de participants à la concertation. La localisation, y compris par exemple des équipements publics à l'intérieur du futur bâtiment, n'est pas complètement anodine, et donc on aura probablement des indications à donner dans le cahier des charges.

M. Pierre DIMEGLIO

Je serai très bref parce que, finalement, je n'habite pas le quartier et puis je suis là un peu par effraction, personne ne m'a invité, je ne suis pas comme M. PIAULT, on ne m'a pas demandé de venir, etc.

M. Jean-Pierre CAFFET

On vous voit souvent, pourtant, monsieur DIMEGLIO... Vous êtes un habitué de l'effraction, alors ?

M. Pierre DIMEGLIO

Je dis ça comme ça, en passant. Oui, la question de l'identité. Je suis un peu sociologue et puis j'observe un peu tous les quartiers de Paris, et s'il y a une identité des Halles qui est très ancienne, c'est sa mixité. C'est le seul endroit de Paris où on n'ait pas besoin de faire des travaux immenses pour créer de la mixité, elle existe. Elle existe et on sait pourquoi : le croisement des lignes de métro, etc. Alors, je pensais à une chose.

Il y a quelque chose auquel on n'a pas pensé, personne n'en a parlé... Moi, quelquefois, je suis spectateur dans les Halles, il y a constamment des spectacles de Hip-hop. D'ailleurs, j'ai lu le bouquin de Mme BOURGUINAT et du commissaire qui disait justement que ça posait un problème, parce que les gens qui font du Hip-hop gênent les salles de spectacles, etc. Donc, je me dis, le minimum quand même, en fonction de problèmes d'identité dont vous parlez, etc., ce serait d'offrir à ces gens de banlieue une salle [*Brouhaha dans la salle*], ce qui permettrait de diminuer le sentiment d'insécurité des gens qui, comme moi, ne sont pas habitués au Hip-hop et qui considèrent ça un peu comme une danse sauvage.

Alors, une deuxième idée. Comme il n'est pas possible, comme l'a... À un certain moment, on nous a fait fantasmer, comme le disait Olivier, sur les équipements régionaux, sur la fonction métropolitaine des Halles, etc., et que brusquement ça a été éliminé, on ne sait pas à quel moment, mais le maire, paraît-il, à un moment a dit, « eh bien on ne fera que remplacer les équipements qu'on supprime ». Une petite idée, ce serait de dire, pourquoi ne pas surdimensionner quelques équipements qui pourraient être utiles également, en signe de solidarité, aux habitants de banlieue ? Simplement un surdimensionnement. Par exemple, la bibliothèque de 1 000 m², d'accord ! Elle sera ouverte aux gens des Halles et aussi aux gens... des Parisiens... [*Dans la salle : Elle est déjà ouverte...*] C'est bien ce que je dis ! Mais le problème pour qu'elle soit ouverte aux habitants de banlieue... Vous savez très bien que pour aller dans une bibliothèque dans Paris, moi, vous, vous pouvez aller dans n'importe quelle bibliothèque dans Paris, on vous demande votre lieu de domicile. Donc, si on surdimensionne certains équipements pour qu'ils soient accessibles à des gens de banlieue, il faudrait peut-être changer les règles de gestion. [*Brouhaha dans la salle*]

Mais arrêtez, madame BOURGUINAT ! Quand ils auront, quand toutes les communes périphériques auront des bibliothèques chez eux, nous serons tous morts ! Moi et vous également !

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Ils ont des bibliothèques... !

M. Pierre DIMEGLIO

Je suppose que la bibliothèque qui va être aux Halles, ça va être une bibliothèque un peu spécialisée... Bon ! Je suggère, monsieur CAFFET, je vous suggère cette idée. Et puis deuxièmement, mais là, je serai très bref, les mètres carrés, c'est bien ! On va faire un conservatoire de combien ? 3 000, 3 500 m² maximum. C'est un équipement extrêmement important. Or, j'ai entendu dire que le conservatoire allait être programmé – je parle de son organisation intérieure – en fonction de règles, en fonction de normes qui sont applicables à tous les observatoires.

M. Jean-Pierre CAFFET

Les conservatoires...

M. Pierre DIMEGLIO

Pardon ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Les conservatoires.

M. Pierre DIMEGLIO

Les conservatoires, oui. Alors là, excusez-moi, je suis un peu étonné qu'on dimensionne, qu'on organise les divers équipements qui vont être... les diverses activités qui vont être dans ce conservatoire en jouant sur des normes en mètres carrés qui sont applicables à tous. Alors, ce que je suggérerais, ce n'est pas la première fois, allez voir l'opération qu'a faite le maire de Croissy-sur-Seine pour une opération de centre socioculturel qui est trois fois moins important que celui du conservatoire. [...] Je ne vous demande pas de regarder Buxerolles, c'est fini ! Mais regardez Croissy et regardez les méthodes qu'on utilise. Demandez à Mme BARBÉ de regarder et puis elle vous expliquera !

Mme Anne PERROT (Cabinet de Christophe GIRARD)

Alors déjà, les bibliothèques à Paris ne sont pas entourées de murs et elles sont ouvertes aux Parisiens et aux non-Parisiens...

M. Pierre DIMEGLIO

C'est justement ! Ne me dites pas quelque chose que je sais, comme si vous me faisiez découvrir quelque chose !

Mme Anne PERROT

Eh bien je n'ai pas compris... Bon ! Donc, première chose, c'est ouvert à tout le monde.

M. Pierre DIMEGLIO

À tous les Parisiens !

Mme Anne PERROT

À tous les Parisiens, mais aux non-Parisiens...

M. Pierre DIMEGLIO

[Début inaudible – Brouhaha] ... aux banlieusards...

Mme Anne PERROT

Mais bien entendu !

M. Pierre DIMEGLIO

Mais madame, quand on va dans les bibliothèques de Paris, on vous demande votre lieu de domicile et on vérifie que vous habitez à Paris !

Mme Anne PERROT

Écoutez ! Jamais on n'interdit à un non-Parisien de venir dans une bibliothèque, voyons !

M. Pierre DIMEGLIO

Je vérifierai !

Mme Anne PERROT

Bien entendu ! Vérifiez, faites ce que vous voulez !

Deuxième chose, pour les conservatoires, il y a notamment des conseils d'établissement qui ont été mis en place par arrondissement, pour tenir compte justement d'un dialogue avec les acteurs locaux, que ce soient les associations, les parents d'élèves, des groupes de jeunes en musique, en danse ou tout ce que vous voulez, pour justement qu'il y ait des lieux de dialogue. Pour le conservatoire du centre, c'est le seul qui concerne quatre arrondissements, donc il y aura représentation des maires des quatre arrondissements, dont représentation de M. LEGARET et des maires des deuxième, troisième et quatrième arrondissements, et des représentants d'usagers, d'associations, pour réfléchir au futur conservatoire. Il n'est pas question de faire un conservatoire X avec les mêmes salles, 10 m² de violon, tant de violoncelle, machin, etc.

M. Pierre DIMEGLIO

Allez voir Croissy, allez voir Croissy et puis vous verrez !

Mme Anne PERROT

Ça va ! Je veux bien, mais cela fait quand même 23 ans que je travaille dans la culture, j'en ai fait des conservatoires ! Je veux bien aller voir aussi là-bas... Bon ! OK !

Donc, la concertation jouera son rôle. On a mis 3 500 m² sur la table, parce qu'on nous demandait une option qui améliore l'existant, mais ça ne veut pas dire... C'est un point de départ.

Mme Isabelle THOMAS-LE DORÉ (association « Vivre le Marais »)

Je voulais rebondir sur le conservatoire, mais ce n'était pas ma question d'origine, je la poserai après. Savoir si ce conservatoire pourrait être ouvert aux adultes, parce que là, ça s'arrête... Par exemple, pour le chant, ça s'arrête à 27 ans, s'il y a plus de surface, on pourrait peut-être l'ouvrir à encore plus de personnes. C'était une première question.

La deuxième, je voulais rebondir sur ce que disait M. MAHFOUZ...

(K7 n° 2 – Face A)

... Ça a des conséquences, non seulement sur le premier arrondissement, mais sur le deuxième, le troisième, le quatrième, et ça me paraît vraiment indispensable qu'on sache ce qui va se passer ailleurs.

M. Jean-Pierre CAFFET

Sur le conservatoire ouvert aux adultes, madame PERROT, vous avez des lumières particulières ?

Mme Anne PERROT

Écoutez ! Il y a un réseau des conservatoires, il y en a dix-huit, et effectivement, actuellement, le service municipal des conservatoires, c'est jusqu'à 27 ans. Après, pour les adultes, s'il y a une demande qui se fait jour, comme il y a un lieu qui est appelé « lieu des pratiques amateur » à définir (1 500 m²), ça peut peut-être être une proposition qui est à étudier.

M. Jean-Pierre CAFFET

Le règlement du conservatoire ne permet pas de profiter du lieu après 27 ans, c'est ça ? C'est une chose que j'ignorais.

Intervenant dans la salle

Dans le sixième, on m'a dit que les adultes pouvaient suivre les cours du conservatoire, s'inscrire à condition qu'ils suivent comme il faut, il n'y a pas de redoublement. Alors...

Mme Anne PERROT

Dans le centre, ce n'est pas le cas ! À 27 ans, on doit s'en aller.

M. Jean-Pierre CAFFET

Bon ! Il faut regarder ça. Sur l'étude d'impact...

Mme Paule CHAMPETIER DE RIBES

Parce que le conservatoire fait 1 500 m² aussi, c'est parce qu'on manque de place, parce que sinon, je pense qu'il y aura plus de latitude. Entre autres, avec le directeur du conservatoire, on souhaiterait qu'il y ait une classe d'improvisation jazz, par exemple, qui permettrait justement à des élèves qui ont suivi une ou deux années de musique à un moment donné de leur vie, et qui veulent reprendre après... ados, adultes, etc. de le faire. Quand on aura les 3 500 m², normalement, je dis bien on devrait pouvoir faire ce genre de classe supplémentaire.

Mme Isabelle THOMAS-LE DORÉ

C'est à souhaiter, mais ce n'était pas la réponse de Mme PERROT.

M. Jean-Pierre CAFFET

Je regarderai cette question avec M. GIRARD s'il est ouvert à... Bon ! C'est une opportunité pour des adultes de pouvoir profiter du conservatoire.

Mme Anne PERROT

Pour les adultes, parce que c'est une question qui est posée effectivement dans certains arrondissements de Paris, ce qui est préconisé, c'est qu'il y ait constitution, pour ceux qui souhaitent en tant qu'adultes, avoir une pratique culturelle, qu'ils essaient de se constituer en association. Par contre, on donne priorité à la mise à disposition des locaux des conservatoires, et mise à disposition gratuite. Et là, il y a une délibération du Conseil de Paris qui a été adoptée en juin à ce sujet.

M. Jean-Pierre CAFFET

Sur l'étude d'impact sur les commerces, je vais regarder avec le cabinet Bérénice ce qu'il est possible de faire. D'ailleurs, j'imagine que vous devez déjà avoir des éléments. Alors, ce n'est peut-être pas une étude d'impact au sens où on l'entend, mais vous devez quand même avoir des éléments... Je vous passe la parole, si vous voulez...

Jérôme MASSA

Très rapidement, mais je suis effectivement à la disposition de tout le monde pour évoquer ces questions d'impact, je vois qu'il y a une vraie inquiétude. Effectivement, que ce soit à proximité ou que ce soit sur un cercle un peu plus éloigné, la situation commerciale sur au-delà du périmètre est très complexe, il y a des dynamiques très opposées – la rue Rivoli, ce n'est pas un scoop, qui souffre à son extrémité côté rue du Louvre. Le Marais, par contre, qui a une vraie puissance commerciale avec un vrai phénomène commercial, comme la rue des Francs Bourgeois... Il y a des choses qui marchent ensemble, il y a des choses avec des ruptures et qui n'ont pas les mêmes clientèles. Le Forum marche beaucoup avec le quartier piétonnier et aussi avec la rue de Rivoli, mais avec des clientèles complémentaires. Le Marais a aussi une autre logique.

Ce que je veux dire juste, tout en restant à la disposition, c'est qu'on est dans un accroissement, même si on parle de milliers de mètres carrés, mais qui à l'échelle du pôle sur lequel on travaille, est très limité, qui ne va pas doubler... On ne va pas doubler la fréquentation du pôle des Halles avec la programmation qui est proposée. On ne propose pas 50 000 m² de surface commerciale, on ne va pas changer à l'échelle de Paris des comportements de consommation énormes. On ne va pas avoir des reports de chiffres d'affaires énormes.

Donc, l'impact sur le deuxième, sur le Marais, pour moi, il est nul. À la limite, il est plutôt positif, parce qu'il y a des effets de synergie, mais il peut y avoir – alors, là, c'est un travail très fin – sur... je parlais de l'alimentaire, les artisans, pour moi, ils ne sont pas menacés. Il faut se poser la question du nouveau marché de la rue Montmartre aussi. Il y a la question des supérettes aussi, mais bon ! Tout ça, c'est un travail très fin, très différencié, il faut travailler par secteur d'activité, mais je suis à la disposition...

M. Pierre DIMEGLIO

On pourrait avoir les études ?

M. Jean-Pierre CAFFET

Mais oui, j'ai demandé qu'elles soient diffusées ! Eh bien voilà ! Ne vous énervez pas tout le temps, monsieur DIMEGLIO ! J'ai demandé qu'elles soient diffusées et qu'elles soient mises sur le site.

Intervenante dans la salle

Par rapport à la Samaritaine et au futur projet de la Samaritaine, vous l'aviez intégré dans votre étude ? Parce que justement, il doit y avoir une surface alimentaire sur la rue de Rivoli et puis un...

Jérôme MASSA

Sauf que je crois que personne ne sait vraiment ce qu'il y aura aujourd'hui sur la Samaritaine...

La même intervenante

Non, mais le conseil d'établissement a statué pour l'instant...

Intervenant dans la salle

Mais dans combien d'années ?

Jérôme MASSA

Pour nous, l'idée de complémentarité est très forte. Les pistes dont on a entendu parler, qui seraient aussi de l'alimentaire, mais plutôt de l'équipement de la maison, sont plutôt très intéressantes avec peut-être, on l'espère, une vocation encore grand magasin. On sait que l'activité grand magasin est compliquée aujourd'hui en France, ce n'est pas une activité très facile. On aimerait un grand magasin, parce que c'est très complémentaire du reste de la rue de Rivoli et du quartier des Halles. On aimerait des choses complémentaires aussi de la maison, c'est intéressant. Aujourd'hui, on n'a pas plus de pistes... Effectivement, on y pense, on en tient compte parce que, pour nous, tout doit marcher ensemble, ce n'est pas Rivoli contre le Forum, c'est des aspects de complémentarité qu'on intègre.

M. Jean-Pierre MARTIN (conseil syndical des 5-7 rue des Innocents)

Alors moi, j'ai plusieurs questions. Je ne sais pas si je les pose si je les pose l'une après l'autre et je reprends la parole chaque fois...

M. Jean-Pierre CAFFET

Non, faites tout en même temps !

M. Jean-Pierre MARTIN

Oui, ce sera plus facile. Alors, je vais être long !

Vous écrivez, « *contribuer à la reconstitution de la continuité des espaces publics du chantier par la mise en relation du jardin et du Forum, en privilégiant les lieux de vie présentant une animation aux différentes heures du jour, de la soirée et du week-end* ». Donc, là, on parle encore une fois d'annexion du Forum et du jardin. Dans le quartier, vous savez qu'il y a saturation aussi bien le jour que la nuit. Notre quartier est à saturation totale – je parle en surface – aussi bien le jour que la nuit. Bon ! Le samedi, vous ne pouvez pas circuler à pied sans être bousculé ou n'importe. En plus, on a rajouté des vélos, je ne vois pas comment ils vont faire ! « On va les rajouter », ils existent les vélos ! Mais je veux dire que ça devient très compliqué.

Il n'y a plus aucune quiétude pour les riverains, il y a des manifestations bruyantes, on en a tout le temps ! On a des manifestations place des... C'est pour ça que je trouve dommage qu'il soit parti (M. LEGARET). Place des Innocents, on a des manifestations autorisées avec des choses qui sont inadmissibles avec des sonos, des trucs comme ça ! Il y a plein d'incivilité, tout ça parce qu'il n'y a pas aussi de contrôles de police ; on a perdu les polices de quartiers et aujourd'hui, vous nous proposez un « Disneyland » ! C'est ce que vous voulez faire. Alors, qui veut l'animation ? S'il y a animation, c'est, soit le centre commercial ouvre plus tard la nuit, donc on va faire l'animation pour le centre commercial. Soit le centre commercial veut déborder... Enfin ! Il y a quelque chose dans votre projet qui ne colle pas, là !

Ensuite, on parle aussi... « *Proposer une orientation forte en faveur des pratiques amateur* ». Or, actuellement, on exclut tous les jeunes du quartier... Je ne vais pas être d'accord avec vous ! Par exemple, le Hip-hop, on avait des jeunes qui étaient à la place de la Rotonde dans les Halles qui faisaient du Hip-hop pendant des années, qui n'ont jamais emmerdé personne, qui ne mettaient même pas la musique forte et tout, ils sont virés actuellement ! Place des Innocents, il paraît que ça dérange les « bobos » qui habitent la place des Innocents. Il y a des enfants, des gamins qui y font du skate depuis des années, ils ont nettoyé le quartier avec leur skate, eh bien on ne réussit pas à leur mettre une barre, une barre pour faire simplement du skate. Et vous nous parlez de « on va faire ci, on va faire ça », mais alors, qu'est-ce que deviennent les gens qui pratiquent les surfaces du Forum ? Les habitants, les non-habitants, les gens de banlieue et tout ça, qu'est-ce qu'ils deviennent ? Ils sont totalement oubliés là-dedans ! Et moi, j'aimerais quand même qu'on pense à ça.

Alors, je continue. Le barreau du nord-sud, 3 150 m² qui vont venir en surface commerciale. Je vous rappelle, monsieur CAFFET, que vous nous avez écrit qu'en aucun cas, il y aurait un supermarché installé dans le Forum. Alors là, il y a encore une contrariété, parce que si on met une surface de 3 100 m² d'un seul tenant, on supprime les voiries, mais par contre, on sait très bien que ça va amener des voitures jusqu'au centre commercial.

M. Jean-Pierre CAFFET

Vous supprimez des voiries ?

M. Jean-Pierre MARTIN

Oui, on supprime des voitures pour récupérer ces barres commerciales. C'est bien toucher à la voirie ? Bon ! Alors, je continue.

Il ne faut pas oublier qu'en 2004, il y a eu un déclassement du domaine public routier dans le Forum, il y a eu 815 m² déjà de donnés à Unibail. Alors, il faut peut-être arrêter un peu ! Vous voulez créer un fitness. Alors, un fitness, c'est quelque chose de public, donc ce sont des intérêts publics. Un fitness, ce ne sera pas la population des Halles qui pourra se l'offrir, à part quelques « bobos », d'accord ? Mais ce ne sera pas quelque chose de populaire et de social. Bon ! Alors, effectivement, il y a une très bonne idée là, c'est qu'on nous propose une salle de sports ; une salle de sports, ça, oui ! mais pas de fitness !

La trémie « Berger », 1 500 m², vous les récupérez pour faire du gazon dessus. Est-ce que vous imaginez ces escalators si c'est fermé ? L'angoisse et tout ça ? Donc, il faut arrêter le massacre des sorties et des espaces. Je continue. Trémie « Coquillière », la même chose ! Une déchetterie. Alors, j'aimerais savoir... On va amener un afflux de camions dans le centre de Paris, en contradiction avec la politique de réduction des véhicules et de la pollution ?

Donc, en fermant toutes ces trémies, tous ces trucs-là, toutes ces voitures qui traversent, comme la rue de Turbigo, qui traversent, qu'est-ce qu'elles vont faire ? Eh bien, elles seront obligées de faire le tour du quartier, donc on va augmenter encore les embouteillages et la pollution. Je suis désolé, mais c'est une réalité. J'en parle d'autant plus à l'aise que j'ai décidé de ne plus avoir de voiture dans Paris, donc, ça ne me concerne pas.

Ensuite... La place Marguerite de Navarre, moi, je ne vois pas comment la RATP peut... Enfin ! J'espère que ce sera possible, mais je ne vois pas comment elle peut faire un accès RATP et développer intelligemment sans toucher le parking de l'hôtel. Alors, un hôtel qui n'a plus de parking, ça devient grave ! Et comment peut-on... ? Bon !

Maintenant, les surfaces nouvelles. Alors, là, d'après ce que vous venez de dire, il y a actuellement 2 700 m² de surfaces en extérieur... Parce que moi, il n'y a que l'extérieur qui m'intéresse, c'est-à-dire l'environnement de cet endroit et je ne veux pas qu'on massacre ce quartier. Je le connaissais du temps des anciennes halles et j'ai suivi tout le temps. Il faut arrêter le massacre ! Chaque fois qu'il y a un nouveau maire ou un truc, on ne va pas massacrer ce quartier. Bon !

Donc, là, en surface, vous allez construire 3 000 à 5 300 m² de surfaces commerciales – vous avez dit « commerciales » – en plus. C'est énorme ! Est-ce que c'est justifié ? Ensuite, en sous-sol, surfaces commerciales. Vous allez en rajouter encore 4 400 m² en sous-sol de surfaces commerciales à nouveau... en plus. Il faut peut-être arrêter ! Il n'y a pas qu'Unibail, dans ce quartier !

M. Jean-Pierre CAFFET

Si je vous comprends bien, il faut tout arrêter, ne rien faire !

M. Jean-Pierre MARTIN

Non ! On est pour faire quelque chose, mais vous n'allez pas nous proposer pire que nous avons ! C'est ça. Alors donc, il vaut mieux conserver ce que l'on a tant que vous ne proposez pas quelque chose de plus intelligent. Pour l'instant, il n'y a rien !

M. Jean-Pierre CAFFET

On est bête ! Qu'est-ce que vous voulez qu'on y fasse ?

M. Jean-Pierre MARTIN

Non, pour l'instant, on n'a rien dans le truc ! Là, je prends simplement des faits, des choses que vous donnez. Ne me faites pas dire ce que je n'ai pas dit.

M. Jean-Pierre CAFFET

Merci...

M. Jean-Pierre MARTIN

Alors, ensuite, bon ! Vous savez qu'en surface extérieure, vous n'avez pas la place suffisante pour faire une œuvre. Ça ne sera jamais qu'un centre commercial ou des bureaux au-dessus, ce que vous voulez ! Ça ne sera jamais qu'un bâtiment avec des murs, bon ! Mais pour faire une œuvre, là, c'est très difficile. On ne peut pas faire un chef-d'œuvre en architecte, alors trouvons un bon architecte et reparlons de rénovation des Halles, sans qu'on construise rue Berger où on fout en l'air tout le jardin, on fout en l'air toutes les perspectives et on fout en l'air... Ce qu'il y a d'étonnant, ça fait plus de trois ans que vous êtes sur ce projet... les architectes... et qu'on a l'impression que vous n'avez jamais mis les pieds dans ce quartier et que vous ne le regardez pas vivre. C'est ça qui est terrible.

Alors, je peux continuer encore comme ça, si vous voulez ! *[Tollé général !]* On arrête ! Non, parce que j'ai pris d'autres notes. Vous dites, « on aimerait une vraie concertation », parce que là, on est à la veille d'un lancement de concours et on ne sait pas ce qu'il va y avoir dedans. On ne sait pas, dans ces 3 000 m²... vous allez mettre un supermarché alimentaire ou non alimentaire... On ne sait pas tout ça, on ne sait rien ! Une déchetterie, est-ce que c'est utile en plein cœur de Paris, alors qu'on veut décentraliser, qu'on veut enlever le plus de choses du cœur de Paris ? Non, c'est n'importe quoi !

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! J'ai compris ce que vous voulez dire.

M. Gilles POURBAIX

Oui, je reprends la parole, parce que tout à l'heure, j'ai été très court, je n'ai posé qu'une question, alors... ! J'en ai une deuxième. Tout à l'heure, Mme CHAMPETIER DE RIBES a parlé du cahier des charges, et dans le cahier des charges, il y avait quelque chose qui était inscrit, c'était la possibilité d'utiliser les voies ferrées pour faire de la livraison de fret pour le Forum des Halles et les commerces de surface avoisinants. Moi, je sais que c'est un sujet qui est très cher à Alain LE GARREC... Je suis désolé, je te le pique, mais bon !

Rien n'est prévu dans la programmation pour réserver des surfaces pour un pôle logistique. Si on dit livraison fret, il faut obligatoirement un pôle logistique dans les tréfonds. Il nous a été dit dans les toutes premières réunions, par l'équipe Mangin Seura, que c'était possible de faire une plateforme logistique le long des voies souterraines du RER... Alors, je ne sais plus à quel étage c'est, au moins...

Mais M. RENÉ-BAZIN va nous expliquer tout ça ! Alors, où en sommes-nous ? Je sais que la RATP a toujours été très frileuse là-dessus, ça faisait partie du cahier des charges et je pense que là, on cherche quelque chose de novateur dans ce projet. Là, ce serait vraiment un projet vraiment novateur d'avoir la livraison par voie ferrée.

M. Jean-Pierre CAFFET

On essaie de répondre rapidement à cette question, je ne suis pas sûr que ce soit complètement au cœur en fait du cahier des charges... [Brouhaha] Attendez ! Oui, oui, mais le concours ne portera pas sur la conception de la plateforme logistique ! Ce que je comprends, moi, c'est que le projet, le concours, le cahier des charges devrait être compatible avec le développement d'une activité future, voilà !

Vous voulez dire quelque chose sur la... ? Comme vous avez été interpellé...

M. Raphaël RENÉ-BAZIN

Très peu, très peu ! En fait, la Ville a lancé des premières études sur le fret aux Halles et doit poursuivre encore ses études. La RATP, elle a aujourd'hui les infrastructures, mais elle ne fait pas de fret. Ce n'est pas le métier de la RATP et la RATP n'est pas légitime aujourd'hui pour faire du fret, donc il faudrait changer, enfin modifier les conditions du contrat de la RATP pour qu'elle fasse du fret. Aujourd'hui, ce que le directeur de la RATP a dit, c'est, « nous, on peut étudier un certain nombre d'éléments liés à l'activité fret en partenariat avec la Ville qui lance des études », donc maintenant, je ne sais pas si quelqu'un ici peut dire où en sont les études de la Ville, mais...

M. Jean-Pierre CAFFET

Monsieur FRITZ, vous pouvez rajouter quelque chose, voire Monsieur BODET... ?

Plusieurs intervenants en même temps et hors micro.

M. Jean-Pierre CAFFET

Monsieur BODET, si vous pouviez éventuellement apporter quelques éléments complémentaires ?

M. François BODET

Oui, quelques éléments, mais ça risque d'être un peu décevant ! C'est un dossier qui est suivi par la direction de la voirie, alors je sais que c'est... Ce n'est pas nous ! [Brouhaha]

Deux choses, il y a cette question de réserver la possibilité, donc ça, on peut apporter des éléments de réponse. Sur les plans qu'on vous a montrés et dans les tableaux qu'on vous a donnés, on n'a pas fait figurer ces surfaces parce que, effectivement, ce que nous retenons des premières études, donc qui sont encore en cours et je ne saurai pas vous apporter plus de précisions sur leur état d'avancement, c'est que, en tout état de cause, c'est une hypothèse sont la mise en œuvre représente des grandes difficultés. Donc, les échéances en tout cas ne sont pas immédiates. Donc, voilà ! Les surfaces existent, elles ont été réservées à l'extrémité nord du barreau nord-sud, à l'aplomb effectivement des quais... de la partie des quais qui, semble-t-il, pourrait être affectée, etc., avec tout un tas de réserves que je suis incapable de lever ou même d'expliquer davantage pour vous.

M. Alain LE GARREC

À la demande de BAUPIN, j'ai dirigé un certain nombre de réunions sur ces sujets depuis 2003, donc effectivement, il y a eu des études qui ont été faites, qui démontrent la difficulté – c'est clair, ce n'est pas quelque chose de facile. On a toujours demandé à ce que ce qui soit construit ne vienne pas en contradiction avec ça, de façon à se garder cette possibilité le plus longtemps possible. Il est évident que la RATP nous a dit depuis le départ, « nous, ce n'est pas notre métier, c'est le métier d'autres ». Bon ! Ces problèmes-là sont posés et restent posés. Moi, je crois que c'est plus quelque chose qui est à l'intérieur du PDP, qui n'est pas encore voté comme chacun sait, sur lequel ces choses-là se développent. Mais dans le PDP, enfin, la dernière version que j'ai pu voir, il était effectivement marqué qu'on se gardait la possibilité de faire du fret par les voies RER, métro d'ailleurs, par les voies RER au niveau du centre de Paris. Donc, toutes ces choses-là ne sont pas caduques, mais c'est effectivement extrêmement compliqué et on sent qu'aujourd'hui, ce n'est pas une priorité de la RATP dont je rappelle que la Ville de Paris n'est plus membre du conseil d'administration, ce qui ne simplifie pas les choses.

M. Jean-Marc FRITZ

Juste un mot pour compléter ce qui a été dit sur le fret. Nous, nous avons juste assisté les équipes qui ont travaillé pour le compte de la DVD sur le dernier segment, c'est le segment entre la voie ferrée qui est au niveau -5 et la surface, c'est-à-dire la question du transfert du fret. Et nous avons pris soin, dans toutes les études qu'on a développées après, de réserver strictement les emprises qui étaient nécessaires. C'est-à-dire que si un jour cette étude se poursuit et se développe, les espaces qui permettront ce transfert seront réservés et les systèmes d'accès et de livraisons après en surface auront été réfléchis en collaboration avec les équipes qui ont travaillé pour le compte de la DVD. Donc ça, ça confirme effectivement ce que disaient M. BODET et M. LE GARREC à ce sujet-là.

M. Jean-Pierre CAFFET

En tout état de cause, s'il y avait des choses, des indications à mettre dans le cahier des charges, ce seraient des indications à titre conservatoire, et donc des précautions pour que cette activité, si elle doit voir le jour un jour, dans le futur, puisse être possible.

Intervention inaudible dans la salle – sans micro.

... Dès maintenant, prévoir des [...] monte-charge.

M. Jean-Pierre CAFFET

C'est avoir des mesures conservatoires, absolument, pour que cette activité soit possible dans le futur.

M. Régis CLERGUE-DUVAL (FCPE 1 2 3 4)

Je ne vais pas m'inscrire au concours des râleurs, parce que je suis battu d'avance ce soir... Moi, je suis plutôt content, donc... D'abord, parce qu'à travers les idées qu'on échange, finalement, on est quand même pas mal d'accord entre nous sur finalement l'identité des Halles, à savoir la mixité, comme l'a dit Pierre DIMEGLIO, ce qui n'est pas nouveau, parce que c'est une chose que nous avons soulevée, certains d'entre nous, depuis le début. On l'appelait synergie, on l'appelait mutualisation, c'est un peu la même idée de rentabilité d'une part de l'espace et de sympathie. De sympathie, parce que, par exemple, pour nos amis de ChanDanse des Sourds, quelle découverte merveilleuse ça a été de découvrir dans les espaces souterrains près du métro ces gens qu'on ne connaissait pas et qui s'exprimaient entre eux avec les mains, ce qui, pour un méridional, est plutôt sympathique, et surtout quand on comprend qu'il s'agit d'une communauté qui s'exprime et se retrouve ainsi. Et je pense qu'il faut que tout le monde soit mélangé, justement, et c'est ça qui fait les Halles.

Et que par exemple, sur la pratique musicale des adultes, eh bien oui, quelle excellente réponse que de dire que les associations à proximité du conservatoire, sinon dans le conservatoire, voire dans ses locaux, puissent y trouver des moments de complémentarité. C'est l'idée que j'avais défendue dans la précédente réunion et je suis heureux de voir qu'elle trouve toute sa convergence.

Ça veut dire quoi ? Ça veut dire que cette liberté... J'en profite d'ailleurs pour dire que, sur les handicapés, à la FCPE, les parents d'élèves de l'union locale du centre organisent le samedi 18 novembre à la mairie du quatrième, un débat sur la place des handicapés, tous les handicapés dans l'école de la République, ce qui n'est pas facile non plus, et je vous y invite tous à venir y participer avec des enseignants et des gens de la MDPH, etc.

Ça veut dire quoi, également ? Qu'il n'y a pas que les locaux que nous définissons, mais à la fois effectivement leur synergie d'implantation, leur synergie d'accès, et le fait qu'à proximité, il y ait des espaces ouverts, des espaces urbains protégés, comme ceux que pratiquent les gens du Hip-hop. Et c'est ce que me disait... [B... ?] qui est l'un des principaux représentants de la mouvance Hip-hop en France, qu'ils ne souhaitent pas spécialement avoir des gymnases avec des heures pour faire ça, mais qu'une pratique urbaine doit être dans l'urbanité, et qu'elle fait partie de cette chaleur humaine que ça apporte. Comme les conversations libres de nos amis malentendants.

Donc, on voit bien que le parti pris architectural doit être celui de la mixité, à la fois entre les locaux et la région, et c'est bien pour ça que c'est un point de vue que je défends à la fois en tant que parent d'élève membre d'une association nationale et actif, membre de Glob'Halles qui s'est fondé sur le quartier des Halles, sur l'accueil même de la centralité, c'est-à-dire de tous les Franciliens, voire des étrangers dans les Halles. Donc, ça veut dire que, oui, il faut développer le pôle de pratiques amateur parce que c'est une bonne solution de gestion ; oui, il faut développer la maison des services publics, et pas seulement l'antenne jeunes – quelle bonne idée nouvelle qui est apparue ! Mais elle a toute sa place à l'intérieur de ce que vous définissiez Ville de Paris dans le programme de 2003 avec la maison des services publics et qui, à mon avis doit être identifiée. Je crois que la dernière fois, j'ai proposé que les lieux du centre d'animation des Halles du Marais, assez réalistes, en donnent un assez bon exemple de localisation, mais peut-être que l'on peut choisir, vous pouvez choisir que la nouvelle construction y fasse une part encore plus belle symboliquement.

Parce que je crois que M. LEGARET a bien raison de dire qu'il faut aller plus loin. Il a raison de souligner que quand même, il y aura un traumatisme pour nous, habitants du premier arrondissement, et qu'il faut y gagner plus que quelques mètres carrés, plus que refaire la cage d'escalier. J'aime beaucoup M. CONTASSOT, mais il avait une vision un tout petit peu réduite de notre opération lors de notre dernière réunion ensemble, il y a plus que la peinture de l'escalier à refaire, mais il faut quand même que l'ascenseur fonctionne et qu'il ne soit pas à des demi-niveaux où il n'y a pas d'appartement et qu'ils arrivent là où il y a des gens. Voilà ! Je crois que c'est plus d'une restructuration importante et qu'il faut la valoriser par quelque chose, à la fois sur le plan symbolique et sur le plan des usages, qu'ils soient beaucoup plus fonctionnels.

C'est pourquoi je retiens sont idée de concours d'idées encore et peut-être avec la CCI. Asseyons-nous autour d'une table, la Ville, la CCI, la Région et lançons des petits concours d'idées qui peuvent être... Les idées apparaissent nouvelles... Regardez l'antenne jeunes, c'est formidable ! Je crois que ce qui est important dans la mixité, c'est aussi l'évolutivité.

M. Jean-Pierre CAFFET

Mais là, vous parlez de la Bourse du Commerce ?

M. Régis CLERGUE-DUVAL

Là, je parle de la Bourse du Commerce, par exemple en concours d'idées. Si c'est la Bourse du Commerce. Si c'est un autre équipement qui peut avoir accès, qui peut être dans le Carreau, ça change un peu la donne. Il me paraît effectivement que ce soit un petit peu tard. Encore que, la Maison de l'Europe à côté de la maison des services publics et à côté de la maison des pratiques amateur, passe un triptyque assez joli parce que, après tout, on est dans un lieu où... Moi, j'ai découvert ce quartier la nuit, en venant à quatre heures du matin manger chez mon ami Camboulas, parce que j'étais étudiant dans le treizième, et j'y suis venu...

Donc, après, j'y ai fait des enfants, je les y ai élevés... Non, parce que mes amis bruxellois me disaient, « c'est mort, Paris », ils me disaient, « c'est mort », mes copains bruxellois me disaient, « Paris, c'est mort, il n'y a pas un endroit où manger une moule frites à Paris ». Heureusement que ça ouvrait à deux heures du matin chez Dédé Camboulas ! Donc... Mais également parce qu'il y avait Beaubourg et le Louvre. Il y en a qui vont à l'église le dimanche, moi, je vais au musée, très simplement, voilà pour le petit laïus. Hein ! Chacun sa religion !

Et on a sur ce lieu, un magnifique monument qui est Saint-Eustache religieux, et qui remplit bien... En plus, c'est une belle équipe qui l'anime. On a quand même un beau monument au commerce qui est la Bourse du Commerce, on a un bel équipement au commerce encore, qui est le premier centre commercial d'Europe en sous-sol. Je crois que sans faire un grand monument, un lieu représentatif de l'activité publique et de la citoyenneté ne serait pas mal sur les Halles pour compléter le paysage.

Alors, une toute petite idée pour finir, dans celles qui avancent, qui est une vieille idée en fait et qu'on n'osait pas donner, parce qu'on croyait que le projet avait plus d'ampleur et que c'était une idée qui n'avait plus lieu, c'est que sur la piscine et la serre, dont on a toujours dit dès le début qu'elle avait vocation à ne plus apparaître, à évoluer. Pourquoi, très simplement, puisque nous, habitants avec nos enfants et nos personnes âgées – ça commence à m'arriver –, ne trouvons pas notre contentement avec la grande piscine des Halles qui est un outil merveilleux pour tous les Parisiens sportifs. Pourquoi ne pas la doubler un peu à la façon la Butte aux Cailles – ce merveilleux endroit – d'un autre bassin associé qui pourrait être découvrable l'été et qui serait un bassin, à la fois récréatif et de santé pour les enfants, les personnes âgées ? Qui permettrait, vis-à-vis du concessionnaire de renégocier... On n'est pas obligé de faire des murs, on peut aussi faire la vie réelle, en s'inspirant peut-être des idées parlantes de NOUVEL, elle était belle !

Alors, pourquoi ne pas la construire au niveau du plancher des vaches et dans une taille modeste qui est celle d'un bassin d'activités à la place de la serre, qui permettrait justement avec le concessionnaire de négocier un petit peu le fait que les tarifs pour les résidents soient alignés sur les tarifs municipaux, tout en... ? Ce que nous demandons depuis quinze ans à toutes les équipes municipales en vain. Voilà une petite idée, et je pense que ce qui est important, c'est peut-être finalement de ne pas geler ça. Je vous rappelle que l'équipement que nous préférons tous, le plus beau sur le jardin, c'est le petit... Alors, je profite de l'absence de M. LEGARET pour ne pas vexer son ego, pour lui faire des compliments dans son dos. C'est le petit jardin dit du petit train qui a remplacé l'ancien petit train qu'avait fait FLORES. Autant on a mis quelques mois à le convaincre, ou à convaincre les parcs et jardins ensemble en ayant la même idée spontanément d'en faire un jardin d'enfants sur pelouse, autant il a été assez vite, je dois dire, à mettre en œuvre ce petit équipement qui n'était pas prévu au début, et qui s'est avéré être l'équipement le plus populaire, en dehors de mon terrain de foot virtuel dont j'ai parlé... sauvage, comme le Hip-hop, dont j'ai parlé la dernière fois. Merci.

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! Sur la piscine, je crois qu'il y a un volume en fait qui est potentiellement, qui peut servir potentiellement d'extension, si j'ai bien compris ! Mais ce ne serait pas pour faire un doublement avec une... Non, parce que, après, il y a le problème de localisation et de place. Bon ! On regarde.

M. Fabien SARFATI (conseil de quartier Montorgueil – Saint-Denis)

Je voulais vous faire part d'une contribution d'un des habitants du quartier qui a une proposition, toujours « dans la famille boîte à idées, je voudrais le père ». Alors, cette idée, c'est l'idée d'un équipement qui a une vocation aussi bien locale, qu'internationale, qui est de faire une sorte d'office du tourisme des enfants. C'est-à-dire un lieu où on puisse aller si on est simplement du deuxième, du premier arrondissement ou si on est touriste américain et qu'on a promené, qu'on a emmené ses enfants au Louvre et qu'on a envie de les faire un peu respirer, de pouvoir trouver un endroit où, à disposition, on va avoir toutes les activités possibles et inimaginables qui sont disponibles sur Paris et sur la métropole.

Je pense que ça, ce serait un équipement qui aurait tout de suite beaucoup de succès et qui pourrait effectivement être aussi localisé Bourse du Commerce si, éventuellement, cette Bourse se libérait un jour. En tout cas, voilà ! Je voulais vous faire remonter cette contribution.

La personne qui m'en a parlé m'en a parlé hier, lorsque nous avons organisé, avec la mairie du deuxième, une réunion où Mme BARBÉ et monsieur le garant étaient présents, de présentation de l'avancement des réflexions sur l'aménagement des Halles, et donc, les habitants du quartier ont des propositions qui ne sont pas forcément nombrilistes et quartiéristes, mais également ouvertes.

Je voulais juste...

M. Jean-Pierre CAFFET

Mme BARBÉ les a ?

M. Fabien SARFATI

Oui, vous recevrez sans doute un document par rapport à ça. Je voulais juste...

M. Jean-Pierre CAFFET

Pour qu'on puisse les examiner !

M. Fabien SARFATI

Absolument ! Et je voulais juste faire deux petites remarques. Forcément, quand on parle de fret sur les rails, je ne peux pas ne pas parler de tous les riverains qui sont sur les voies et de penser à eux qui veulent avoir des nuits tranquilles. Parce que, s'il y a des trains de marchandises qui passent la nuit, c'est cuit ! Donc, il faudra vraiment prévoir des équipements ferroviaires bien particuliers ou des isolations, parce que je pense que ça peut vraiment causer beaucoup de dégâts.

M. Alain LE GARREC

[Début inaudible] ... Toute la nuit et vous ne les voyez pas, vous ne les entendez pas !

M. Fabien SARFATI

Si, si, on entend toute la nuit... Si, on les entend !

M. Jean-Pierre MARTIN

Désolé ! Mais nous, le RER fait énormément de bruit. Je ne sais pas s'il y a des trains plus lourds, je ne sais pas ce qui se passe, mais il y a des vibrations dans les immeubles...

M. Fabien SARFATI

Il faut penser à faire des trains isolés... Dernière chose, vous avez évoqué la rue Montmartre. Bon ! Là, on est dans ma juridiction, dans le quartier piéton. Est-ce que vous, vous avez eu des projections par rapport à l'utilisation de cette rue en synergie avec les Halles ou est-ce que pour l'instant, vous n'avez rien de précis par rapport à ça ?

Jérôme MASSA

La rue Montmartre, c'est une rue qui est un petit peu multiple, qui a différents visages de Saint-Eustache jusqu'aux grands boulevards, qui a plusieurs séquences commerciales très différentes les unes des autres. Le marché, c'est très intéressant, on militait pour il y a... au tout début du marché de définition, parce que c'est le prolongement et la complémentarité par rapport à la rue Montorgueil. Sinon, on ne peut que constater ce qui s'est passé depuis cinq ans, c'est-à-dire la mode un peu chic, jean, qui a pris possession d'Étienne Marcel avec la rue Montmartre en délogeant certaines institutions aussi. Mais c'est un secteur où, de fait, qui a plutôt été redynamisé, où les chiffres d'affaires ont progressé, où il y a eu des mutations. Alors, on peut regretter certains aspects, mais en tout cas, c'est une rue qui, commercialement, se porte plutôt bien, et on n'a pas d'échos négatifs sur la fermeture à la circulation de la partie de la rue entre Étienne Marcel et la rue du Louvre. Comme c'est plutôt de la restauration, ça a plutôt amélioré les choses, en fait.

M. Fabien SARFATI

Ça me surprend énormément, puisque dans les réunions du deuxième – enfin, là, c'est une parenthèse –, les commerçants du deuxième sont très mécontents de la fermeture à la circulation.

Jérôme MASSA

Les commerçants sont toujours très mécontents des fermetures de circulation, mais après, ça ne reflète pas vraiment la réalité des chiffres d'affaires.

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! Alors, il est 20h20, je vous propose que nous arrêtons à une heure décente. Alors, peut-être trois, quatre... Madame BOURGUINAT...

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Oui, alors, juste quelques petits points à propos de l'équipement qui est demandé par ChanDanse des Sourds. On est effectivement tous très heureux, je crois qu'ils apportent leur diversité à ce projet, et je pense que ce sera une composante très riche et très intéressante. Moi, j'avais une question, la dernière fois ils nous ont expliqué que pour faire de la danse et de la musique, ils avaient besoin de locaux qui soient particulièrement isolés, parce que voilà, ça fait beaucoup de bruit, particulièrement pour les activités avec des personnes sourdes et malentendantes. Cela étant, moi, je me demandais, est-ce que pour eux, ils souhaiteraient de préférence un centre culturel qui leur soit dédié ou est-ce qu'on pourrait imaginer, dans la mesure où il y a un pôle de pratiques amateur et à condition de prendre les précautions effectivement d'isolation phonique... ? Moi, il me semble que symboliquement, ce serait quand même plus intéressant, puisque, en plus, ils ont dit qu'il y avait des personnes entendant qui participaient à leurs activités, il me semble que ce serait plus intéressant si on arrivait à les inclure dans le pôle de pratiques amateur, plutôt que de construire un truc spécifique à côté. Mais encore faut-il savoir si, eux, ça va dans le sens de ce qu'ils souhaitent ou pas.

J'aurai encore d'autres petites remarques. Sur les créations de surfaces commerciales supplémentaires, nous, on est vraiment demandeur d'une surface alimentaire supplémentaire de type, non pas de type supermarché... Bon ! Je crois qu'on a vraiment clarifié cette question, j'espère définitivement, mais tout simplement pour remplacer le sous-sol de la Samaritaine qui a disparu, pour remplacer le Monoprix qui a disparu. Donc, c'est un magasin de type Monoprix – il n'y a pas que Monoprix maintenant qui fait des offres de centre-ville –, quelque chose comme ça, en soulignant que franchement, les magasins alimentaires qui ferment dans le quartier, il faut s'enlever de la tête que ça serait à cause de la concurrence. Alors là, je laisse parler le spécialiste, mais enfin, ce n'est pas à cause de la concurrence que pourrait leur faire par exemple un Monoprix, c'est tout simplement que quand ils cèdent leur magasin, s'ils le vendent à un marchand de fringues, ils gagnent dix fois plus d'argent que s'ils le vendent à un autre, à un artisan ou à un autre commerce alimentaire.

Donc, je crois qu'effectivement... Je ne sais pas quelle est la situation des autres commerces, mais pour les commerces alimentaires, nous, habitants, mais aussi les gens qui travaillent sur place, mais aussi les gens qui passent là, on a le droit quand même d'avoir un petit peu plus de concurrence et d'avoir un peu plus d'offres, une offre plus riche, plus variée – variée sur le plan qualitatif et sur le plan des prix – et que les commerçants de bouche du quartier, je pense, n'en souffriront pas beaucoup, parce que... voilà ! Quand ils partent, ce n'est pas parce qu'ils font faillite, ça, ce n'est vraiment pas ça ! Je parle des commerçants alimentaires.

Sur les spectacles de rue, je rejoins tout à fait ce qu'a dit Régis, pour les gens de banlieue, le quartier est mythique, mais c'est la rue du quartier des Halles qui est mythique. Ce n'est pas un gymnase, ce n'est pas un bout de salle, ce n'est pas une chose comme ça, ils veulent être en spectacle. Ils veulent pouvoir se produire dans la rue, donc il faut y réfléchir, il faut le faire pas n'importe comment. Moi, je suggère à M. ROMBAUTS depuis quelque temps d'utiliser la place basse qui est loin des riverains pour faire des spectacles qui seraient destinés, dédiés à la population, je dirai à la clientèle majeure du Forum des Halles qui est la clientèle de banlieue, la clientèle jeune en tout cas, de banlieue ou pas de banlieue, ou parisienne. Je pense que ce serait un magnifique lieu de spectacles où l'on pourrait expérimenter de donner un petit peu une vie de culture de rue dans ce quartier.

M. Jean-Pierre MARTIN

C'est le seul endroit dans le quartier des Halles où la musique est autorisée.

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Oui, ça a été fait pour ça. Non, mais Unibail est en train d'organiser des spectacles, on a fait une première prestation de Bachiques Bouzouks samedi dernier qui a eu un énorme succès.

M. Pierre DIMEGLIO

Intervention très peu audible – hors micro.

... Justement, les spectacles de Hip-hop peuvent se donner dans la rue, mais près des salles de cinéma, ça crée des conflits considérables. Donc, que ce soit fermé ou ouvert, c'est intéressant de penser à des espaces qui soient consacrés à ça [...] Ce spectacle, avec les activités qui sont fermées, pose des problèmes. Vous l'avez exposé pendant cinq pages !

Mme Elisabeth BOURGUINAT

Attendez ! D'abord, c'était le témoignage du capitaine TERRY, donc c'est son point de vue. Eh bien oui ! Je suis rédactrice et j'assume parfaitement de l'avoir interviewé, mais cela dit, il n'a jamais dit qu'il fallait supprimer les spectacles de Hip-hop. Si vous avez bien lu le bouquin, ce n'était absolument pas sa position. Il a signalé effectivement qu'il y avait des problèmes, mais si je me rappelle bien, parce que ça fait un moment que j'ai écrit le bouquin, il expliquait qu'à certains moments, la musique était trop forte, qu'il y avait des interventions pour faire baisser la musique, qu'à certains moments, il y avait des gens qui montaient à des endroits qui étaient un petit peu dangereux... Bon ! Mais que *grosso modo*, il y avait des compromis qui avaient pu être trouvés, parce qu'il y avait, disons une envie générale de laisser perdurer cette activité qui paraissait quand même très intéressante pour le site.

Alors, on ne dit pas qu'il va s'agir de faire n'importe quoi, n'importe où, à n'importe quelle heure, n'importe comment, mais il est certainement possible d'imaginer un règlement à l'échelle du quartier, en disant, « voilà, c'est possible sur tel et tel endroit, avec telles et telles règles ». Je vous rappelle qu'à Barcelone, par exemple, il y a un certain nombre de places qui sont identifiées où on peut faire de la musique, vous avez des petits panneaux en disant, « ici, c'est possible de telle à telle heure, sans percussion, sans ampli », parce que ça, c'est les deux gros problèmes.

La musique non sonorisée ou sonorisée, c'est différent, avec des percussions ou sans percussions, c'est différent, bon ! Et il y a des règles et puis la police sait qu'il faut vérifier, etc. Bon ! Qu'on ne soit pas dans la situation actuelle où pour faire la moindre chose dans la rue, il faut faire une demande d'autorisation au service des événements, ça tue toute spontanéité. Et puis il y a la musique, il y a le théâtre de rue... Je pense qu'il y a beaucoup de choses qui seraient possibles sur la place basse, il y a juste un Quick qui est riverain, le Quick pourrait sans doute supporter qu'il y ait des spectacles qui, en plus, amèneraient des clients. Donc, pourquoi on ne testerait pas déjà sur la place basse ? Je crois que ça donnerait une âme et ça ferait de la culture de rue dans ce quartier, et ça aurait beaucoup de sens.

Je voulais dire, sur l'ambition du projet, nous, on trouve que dire que ce projet n'a pas d'ambition, parce qu'il n'y a pas un grand équipement métropolitain qui arrive ; d'abord, il reste la grande ambition, enfin ! l'une des très grandes ambitions de ce projet, elle est dans les mains de la RAPT, du STIF, etc., c'est quand même la gare. L'équipement métropolitain majeur de ce quartier, c'est et ça reste la gare, et pour fort longtemps, donc c'est là-dessus que ça doit porter. C'est la gare en souterrain, c'est les sorties... Je pense que sur les sorties, dans le quartier, il faudra qu'on ait quelque chose qui « visibilise » l'importance de cette gare. Sur le bâtiment aussi, il y a une ambition architecturale qui n'est pas rien, parce qu'on peut avoir un bâtiment qui héberge des équipements qui soient de proximité ou métropolitains, mais la qualité architecturale elle-même, et je pense que là-dessus, on a eu des indices que la mairie de Paris voulait faire quelque chose qui était ambitieux, avec un vrai concours international, avec le fait que le maire de Paris préside lui-même le jury.

Tout ça nous donne les indices qu'il y a une vraie ambition là-dessus, et je voudrais rappeler l'ambition qui, pour moi, reste encore au-dessus de tout ça, c'est que ce lieu – on l'a dit, on est tous d'accord là-dessus –, c'est un lieu de mixité. Il y a énormément de gens qui vivent ensemble. La vraie ambition du quartier des Halles, c'est d'arriver à vivre ensemble sur ce quartier, et ça, c'est un problème en soi, ça passe par les équipements, ça passe par l'espace public, ça passe par des tas de choses, et ça passe par la réunion de ce soir. Pour moi, c'est une très belle ambition. Merci.

Mme Fanny CORDEROY DU TIERS

Intervention difficilement audible – hors micro.

On s'est posé la question de savoir si les sourds pouvaient s'intégrer avec les entendants, et donc le problème d'acoustique. Par contre, les sourds ont besoin quand même, à mon avis, d'un espace différent, parce que, effectivement, ils utilisent les vibrations, puisqu'ils ont besoin de 100 décibels quand même pour pouvoir... Ils ont besoin de bruit pour pouvoir ressentir les vibrations partout vraiment, et donc je pense que c'est vraiment un équipement particulier dont il y a besoin pour faire... pour ChanDanse. Le problème, c'est que là, pour le coup, s'il n'y a pas d'infrastructure prévue pour ça, les sourds ne pourront à nouveau pas participer, et donc, ce que j'aimerais bien, c'est créer un lieu vraiment adapté pour les sourds, dans lequel ils pourraient bien ressentir les vibrations et travailler sur [...] spécifique aux sourds. Je voudrais juste que vous compreniez qu'on a des besoins vraiment spécifiques et que le lieu, si ce n'est pas prévu auparavant, il n'est pas approprié.

Justement, pour faire suite, ce que je voudrais ajouter, c'est que l'histoire de ChanDanse, au départ, c'est porte Lescot, donc en face du commissariat de police. Plusieurs fois, la police nous a demandé, « mais où est-ce qu'on peut apprendre la langue des signes ? C'est intéressant, on a des problèmes de communication, justement, avec les sourds qui sont ici aux Halles », et donc ils voulaient qu'on leur donne des cours. Mais ici, il n'y a pas de cours de langues des signes, ce n'est pas nous qui proposons les cours de langue des signes.

Il y a la Fnac aussi qui crée un accueil en langue des signes, qui voudrait bien discuter aussi et développer l'apprentissage de la langue des signes... Il y a le magasin Habitat aussi qui est là et qui... C'est pareil, qui a des entendants dans le magasin qui parlent la langue des signes également. Et voilà ! Le quartier, apparemment, a envie de se développer dans ce sens-là, on a énormément de demandes, et nous, on ne peut pas répondre à cette demande, puisqu'on s'occupe juste, pour l'instant, de l'activité chant et danse, mais peut-être que créer une antenne ou un pôle, ou quelque chose qui ferait un pont entre les entendants et les sourds, ce serait bien quand même d'avoir un endroit spécifique.

M. Jean-Pierre CAFFET

D'accord ! Donc, c'est plutôt un endroit spécifique qu'un endroit faisant partie d'un autre équipement mutualisé, si je comprends bien.

Mme Dominique GOY BLANQUET

Il y a beaucoup de jeunes de banlieue dans la rue, mais il y a aussi beaucoup de jeunes de banlieue qui font la queue devant Beaubourg pour rentrer à la bibliothèque, et je trouve que c'est extrêmement dommage, justement, qu'on ne puisse pas multiplier ce genre de lieux, parce que, Dieu merci, ils ont envie d'aller dans des bibliothèques et, Dieu merci, on peut les y accueillir. Donc, tout ce qui permettrait d'augmenter, non seulement la surface, mais les horaires de bibliothèque, de conservatoire et de tout lieu culturel, cette animation-là nocturne, personne ne la redoute. Ce ne sont pas ces gens-là qui vont gêner les riverains, bien au contraire ! Donc, je serais en faveur là aussi d'un développement et surtout d'une extension des horaires qu'on souhaite tous.

M. Jean-Pierre CAFFET

Donc, là, vous rebondissez sur la proposition...

Mme Dominique GOY BLANQUET

Sur ce que disait M. PIAULT, je suis entièrement d'accord...

M. Jean-Pierre CAFFET

M. PIAULT et M. DIMEGLIO aussi, sur le dimensionnement des équipements et leur ouverture élargie.

Mme Dominique GOY BLANQUET

Absolument ! Qu'on accueille le maximum de gens. Tous ceux qui ont envie de livres et de musique...

Intervenant dans la salle

En tant que syndicaliste, je vais vous rappeler que le travail de nuit est pénible et mérite certaines attentions.

M. Jean-Pierre CAFFET

Absolument ! Personne n'en disconvient. Écoutez ! C'est impeccable, il est 20h30. De toute façon, nous nous revoyons le 7 décembre, nous allons faire un compte-rendu... Sur la programmation, c'est le 7 décembre. Donc, nous allons faire un compte-rendu exhaustif et passer au crible les suggestions qui ont été faites. J'ai le sentiment que tout le monde est plutôt rassuré sur le dimensionnement des surfaces. D'ailleurs, ce n'est pas de l'ordre de 40 000 m², comme on a pu l'entendre. Il y a un problème de curseur entre équipements publics et commerces, c'est évident ! Il y a des problèmes particuliers sur quels types de commerces, c'est évident également. Donc, ça, il faut qu'on y travaille, et y compris à la lumière de l'étude Bérénice que moi, je demande à mettre sur le site Internet pour que tout le monde puisse en avoir des dispositions. Il y a toute une série de questions en fait qui vont être listées dans le compte-rendu et qu'il faut qu'on analyse en matière d'équipements, de mutualisation d'équipements, de dimensionnement des équipements, d'utilisation, voire de gestion des équipements.